

11.70% WOOD GUNDY
692-4200
MINIMUM 25 000 \$
3 mois GARANTI
par le Gov. du Canada
Taux sujet à modification

LE SOLEIL

**POUR VENDRE
LOUER
ACHETER
LES ANNONCES CLASSÉES
647-3311**

MARDI 4 DÉCEMBRE 1990

QUÉBEC, 94^e ANNÉE, NO 334
58 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50\$

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60¢

50¢

CAHIER SPÉCIAL MODE-CADEAUX



Le domaine de la mode regorge de mille et une suggestions de cadeaux de Noël qui sauront plaire à tous les membres de la famille.

Cahier C

LE QUÉBEC

Le Québec ne bloquera pas le projet de Mulroney, mais...

Selon M. Gil Rémillard on ne peut empêcher Ottawa de faire des propositions au Québec mais ce sont les Québécois qui vont décider du statut constitutionnel. **A-4**

LE CANADA

Trois autres frères Christian Brothers cités à leur procès

Trois autres religieux terre-neuviens ont été cités à leur procès pour agression sexuelle contre des garçons de l'orphelinat Mount Cashel, au cours des années 70. **A-9**

QUÉBEC

Québec veut éliminer les préjugés d'emploi liés au sida

La ville de Québec, qui emploie plus de 2250 personnes, compte se doter bientôt d'une politique d'employeur visant à contrer les préjugés sociaux liés au sida. **A-3**

LA RÉGION

L'accident à Vallée-Jonction pourrait coûter 500 000 \$

Les frais consécutifs au renversement d'un camion citerne la semaine dernière à Vallée-Jonction pourraient faire grimper la note à près d'un demi-million de dollars. **A-3**

L'ÉCONOMIE

Intair ne sera pas un autre Quebecair

M. Marc-Yvan Côté ne croit pas que les fonds avancés à la compagnie aérienne Intair ont engagé le Québec dans une répétition du gouffre financier de Quebecair. **B-1**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 et A-5
Le Québec	A-7
Le Canada	A-9
Le Monde	B-6, B-7 et B-11

Annonces classées	C-8 à C-12
Arts	B-9 et 9-10
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-12
Décès	C-12 et C-13
Économie	Cahier B
Éditorial	A-10
Feuilleton	C-10
Horoscope	C-11
Les idées du jour	A-11
Mode	Cahier C
Mots croisés	C-9
Mot mystère	C-9
Où aller à Québec	B-10
Pierre Champagne	A-5

LA MÉTÉO

Neige et poudrière en matinée. Neige mêlée de grésil en après-midi. Accumulation de 15 à 25 cm. Maximum: 0 à -2; minimum: près de -4. Vents du nord-est de 30 à 60 km/h. Demain: nuageux avec neige. **S-16**



Des secouristes fouillent les débris fumants du DC-9 de la Northwest Airlines sur la piste de l'aéroport métropolitain de Detroit.

Collision d'avions à Detroit 8 morts et 20 blessés

DETROIT (AFP, AP) — Une collision au sol entre deux appareils de la Northwest Airlines a fait huit morts et une vingtaine de blessés, hier, à l'aéroport de Detroit.

Les morts et la plupart des 20 blessés se trouvaient à bord d'un DC-9 qui transportait 39 passagers et quatre membres d'équipage, dont la carlingue a été aux trois quarts détruite par l'incendie. Le DC-9, qui s'est vraisemblablement égaré dans le brouillard et a été heurté par un Boeing 727, présentait un énorme trou sur toute la partie supérieure du fuselage, selon les images diffusées par les télévisions américaines.

«Apparemment l'aile droite du 727 a heurté l'arrière du DC-9, faisant tomber le moteur. C'est ce qui a provoqué l'incendie», a déclaré un porte-parole de Northwest Airlines, compagnie à laquelle appartiennent les deux avions.

Au moment de l'accident, qui s'est produit à 12 h 45, l'aéroport de Detroit était fermé aux atterrissages mais les décollages se poursuivaient, après

Suite A-2, Avions...

Juste avant la visite de Bush Coup d'État raté en Argentine

BUENOS AIRES (AP, AFP, Reuter, NYTNS) — L'armée régulière argentine a mis fin hier à une journée entière de rébellion par des centaines de mutins d'extrême-droite qui réclamaient un remue-ménage à leur tête mais qui se sont tous rendus en fin de soirée.

Au moins 13 personnes ont été tuées. Selon des sources officielles, le bilan serait aussi de 200 blessés et de 350 personnes arrêtées parmi les militaires mais aussi des civils. Et ce à 48 heures de l'arrivée à Buenos Aires du président George Bush des États-Unis.



Un officier rebelle monte la garde devant le quartier général de l'armée argentine.

Des quatre soulèvements militaires que l'Argentine a connus depuis avril 1987, celui-ci a été le plus violent et le plus sanglant.

«Un chapitre sombre de l'histoire de l'Argentine s'est fermé avec cet épisode», a déclaré le président Carlos Menem au cours d'une conférence de presse peu après la reddition des derniers mutins. Il a ajouté que les militaires rebelles étaient passibles de la peine de mort pour ce qu'il a qualifié de tentative de coup d'État.

Après avoir imposé l'état d'urgence, le président avait ordonné «la suppression totale (de la rébellion) sans négociation», avec l'aide soutenue de l'aviation et de la marine, notamment.

«Tout est terminé. Ils se sont rendus», a déclaré le lieutenant-colonel Carlos Masera devant le quartier général de l'armée dans le centre de Buenos Aires, tandis qu'une cinquantaine de mutins sortaient du bâtiment les mains en l'air.

Trois officiers loyalistes au-
Suite A-2, Argentine...

Nathalie Giguère, athlète de l'année



La nageuse Nathalie Giguère, de Charlesbourg, a remporté hier le Mémoris d'or, décerné à l'athlète de l'année à Québec. Elle succède à une autre Nathalie — Gosselin celle-là — comme vedette du 22^e Gala de l'athlète. Myriam Bédard (biathlon) et Paul Germain (taekwon-do) ont mérité les Mémoris d'argent et de bronze.

Pages S-7 à S-10

Tchécoslovaquie: le bon élève connaît des ratés

PRAGUE — Combien de temps Vaclav Havel pourra-t-il maintenir l'unité de ce pays? La question obsède Prague où la conséquence la plus spectaculaire de la libéralisation a été le réveil bruyant de la Slovaquie — oubliée pendant 40 ans — dont le nationalisme pourrait conduire à l'éclatement entre deux capitales: Prague et Bratislava.

par DANIEL TACET
collaboration spéciale

Créée en 1918, la Tchécoslovaquie est devenue en 1989 une fédération de la république tchèque — Bohême et Moravie, 10 millions d'habitants — et de la république slovaque — 5 millions. Certes, les deux composantes disposaient de parlements autonomes mais le centralisme communiste ne leur laissait guère d'autonomie. Ressurgissent alors les vieilles querelles: les Tchèques se sentent plus proches des Allemands et les Slova-

ques de l'Autriche et de la Hongrie. La cohabitation artificielle depuis 1945 n'a donc pas rapproché les peuples. La situation interne est ici explosive, un an après le vent de révolte qui balaya un communisme à bout de souffle.

Ces convulsions, toutefois, ne découragent pas les investisseurs occidentaux de prendre le chemin de Prague. D'abord, parce que le président Havel a donné une image sympathique de son pays mais, aussi et surtout, parce que les Occidentaux sont nombreux à considérer que la

Tchécoslovaquie a des chances de sortir de l'ornière.

Certes, il faut reconstruire l'outil industriel passablement obsolète mais le potentiel reste entier, comme la volonté des Tchécoslovaques à s'en sortir. Les avions se rendant à Prague n'ont jamais été aussi remplis; les hôtels de la capitale sont occupés par des Allemands en grand nombre, suivis de Japonais, de Français et d'Italiens. À voir avec quelle voracité Volkswagen et Renault se disputent le privilège de s'associer à Skoda, il ne faudrait pas grand-chose pour que ce pays retrouve la place qu'il occupait naguère parmi les pays industriels.

L'aumône américaine

Mais il y a des camouflets qui passent mal à Prague. Re-

Suite C-14, Prague...



ALLEMAGNE Pologne 4e de 7
TCHÉCOSLOVACIE
HONGRIE
BULGARIE

À L'EST
BIEN DU NOUVEAU



Vaclav HAVEL

Bourassa va mieux mais... reste aux É.-U.

Le premier ministre Bourassa devrait finalement obtenir son congé du National Institute of Health de Washington avant la fin de la semaine, indiquait-on à son bureau, hier, en fin de journée.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

«En principe, il pourra sûrement obtenir son congé cette semaine. Je dis en principe parce que seule la nature pourra confirmer ces choses-là, mais

Suite A-2, Bourassa...

TRUST PRÊT ET REVENU



Place d'Youville 692-1221
Galerias de la Capitale 626-1221
Place de la Cité 652-1221

11.1/4%

REÉR 1 AN
Intérêt annuel - Nouvelle contribution et transfert

11.73%

Fonds du marché monétaire

Profitez des hauts taux d'intérêt

Établi sur le taux de rendement courant du Fonds en date du 23 novembre 1990. (Le rendement passé ne garantit pas les résultats à venir et toute offre doit être faite par prospectus).

**10 décembre
OUVERTURE**

Nouvelle succursale
au Carrefour Charlesbourg
624-1221

La tempête déferle plus tôt que prévu sur la région

La tempête de neige poussée par des vents de 40 à 60 kilomètres qui a envahi l'Ontario puis l'ouest du Québec et la région de Montréal, au cours de la journée hier, s'est abattue sur la région de Québec au moins trois heures plus tôt que prévu par les services météorologiques, prenant encore une fois tout le monde un peu par surprise.

par **ROCH DESGAGNÉ**
LE SOLEIL

La tempête a déferlé sur le Québec et jusque chez-nous en quelques heures. Vers 18 h, les territoires de l'Outaouais et de Montréal étaient déjà atteints sérieusement, avec des routes sur fond de neige et une mauvaise visibilité. La même situation de début d'hiver s'est rapidement propagée sur la région de Québec et vers l'Est.

Vers 20 h, tous les services de sécurité routière et de condition-

nement des routes étaient à l'oeuvre et même débordés, entre autres ceux de la SQ de l'agglomération de Québec.

À Québec même, les conditions du temps n'avaient rien provoqué de majeur, sauf une panne de courant qui a touché quelque 14 000 abonnés du secteur nord-ouest de Québec, et que des équipes d'Hydro-Québec devaient rétablir assez rapidement. Dans les localités environnantes, on enregistrait plusieurs dérapages et autres inconvénients du genre.

En milieu de soirée, la neige et les forts vents sont apparus entraî-

nant vite leur cortège de dérapages et d'incidents routiers divers, principalement sur les voies périphériques. La chaussée est vite devenue glissante aux abords des ponts et sur les routes et autoroutes.

Un peu partout dans la grande région de Québec, les conditions des routes variaient d'enneigées à partiellement dégagées ou dans certains endroits, non recommandables.

Selon les prévisions du début de la soirée, cette tempête ne devait atteindre nos régions de l'Est qu'en toute fin de journée, et s'intensifier au cours de la nuit dernière et une bonne partie de la journée.

Pour aujourd'hui, la météo parlait toujours de neige transformée en poudrière et se changeant en grésil et verglas, sur toutes nos

régions, le tout entremêlé de bru-

me. Mais on prévoyait déjà du

temps un peu plus doux avec de la pluie ou de la neige peu abondante pour demain. Les météorolo-

gues s'aventuraient même à prédire des chutes occasionnelles de neige pour jeudi et vendredi.



Dès le milieu de la soirée, la neige poussée par de forts vents atteignait le centre de la ville de Québec.

Suites de la première page

Avions...

une chute de neige dans la matinée. Selon un porte-parole du syndicat des contrôleurs aériens, la visibilité était de seulement 250 mètres au sol et de 400 mètres en l'air.

« Le pilote du DC-9 s'est perdu sur la piste. Il a donné des informations erronées sur sa position aux contrôleurs au sol et a tourné en plein sur la piste où le 727 s'appropriait à décoller », a déclaré le porte-parole du syndicat, Alan Muncaster.

« Le pilote du DC-9 a découvert au dernier moment où il se trouvait et ordre lui a été donné de dégager immédiatement la piste, mais il était trop tard », a poursuivi le porte-parole, soulignant que les informations qu'ils donnaient étaient encore préliminaires.

Selon M. John Nance, un spécialiste des questions de sécurité aérienne, l'aile du Boeing a peut-être déchiré les réservoirs de kérosène du DC-9.

Selon des informations non confirmées, le 727, qui se rendait à Memphis (Tennessee) avec 146 passagers, avait commencé à prendre de la vitesse lorsque l'accident s'est produit mais n'a pas sérieusement été endommagé par la collision et n'a pas pris feu.

« La porte sur le côté droit s'est ouverte. Les gens ont commencé à sauter et quelques minutes plus tard le feu a pris », a déclaré à la télévision un passager du DC-9, qui n'a pas été identifié. Près d'une heure après l'accident, de la fumée sortait encore de la carlingue noircie. Le DC-9 devait se rendre à Pittsburgh (Pennsylvanie).

« J'ai cru qu'un pneu avait explosé. Le nez de l'appareil avait commencé à se soulever. Je ne pense pas que les roues arrière avaient encore quitté le sol. Dès que nous avons entendu ce bruit, l'avion s'est arrêté brutalement », a déclaré de son côté un passager du 727, Robert Karp.

Bourassa...

c'est très encourageant », a déclaré au SOLEIL son attachée de presse, Mme Sylvie Godin.

Mme Godin arrivait tout juste de Washington, où elle s'est rendue, dimanche soir, en compagnie du chef de cabinet du premier ministre, M. John Parisella.

Même s'il quitte l'hôpital cette semaine, il est douteux que M. Bourassa rentre immédiatement au Québec. Malgré certains progrès, il n'est pas encore revenu à une diète normale et il prolongera vraisemblablement sa convalescence aux États-Unis, en compagnie de son épouse. « Il est possible qu'ils décident de rester quelques jours dans la région ou qu'ils aillent ailleurs », a dit Mme Godin.

Quant au moment où il pourra reprendre ses fonctions à la tête du gouvernement, il faut encore parler de « quelques semaines ». Il n'est « pas impossible » que ce soit avant Noël, mais il semble plus vraisemblablement que ce sera après la période des Fêtes. « Ça va dépendre... » Il n'est « pas impossible » non plus qu'un nouveau bulletin de santé soit émis au cours des prochains jours, mais là encore on ne peut rien confirmer.

Quoi qu'il en soit, M. Bourassa a eu une séance de travail d'une heure et demie avec ses collaborateurs, hier. Ils se sont penchés notamment sur l'évolution du dossier constitutionnel, à la commission Bélanger-Campeau et au sein du PLQ. Il est apparemment inexact qu'on lui ait coupé le téléphone.

Argentine...

raient été tués et au moins six autres militaires auraient été blessés au cours des combats. Un colonel rebelle est mort.

Cinq civils ont été tués et vingt autres blessés dans une collision entre l'autobus qui les transportait et un char rebelle.

Un officier mutin interviewé à la radio a expliqué que ses collègues et lui ne cherchaient pas à renverser le gouvernement mais à obtenir des changements à la tête de la hiérarchie militaire.

L'armée régulière a dû faire intervenir l'artillerie et a pilonné une caserne d'infanterie contrôlée par une centaine de mutins dans la banlieue de Buenos Aires.

Environ 80 autres rebelles se sont rendus après des affrontements violents au quartier général des garde-côtes et dans une usine de chars.

Au coucher du soleil, des groupes isolés de mutins se rendaient encore à l'armée loyaliste, selon des témoignages.

Ce soulèvement survient avant la visite, demain, du président américain George Bush à Buenos Aires. Le chef de la Maison-Blanche, qui a entamé hier au Brésil une tournée de cinq pays sud-américains, a déclaré qu'il maintiendrait son déplacement à Buenos Aires malgré les événements.

Selon le député Miguel Angel Toma, président de la Commission parlementaire de la Défense, les mutins seraient liés au colonel en retraite Mohamed Seineldin, qui avait mené une rébellion en juin 1988.

Il est actuellement en détention pour avoir envoyé une lettre ouverte au président Menem dans laquelle il le mettait en garde contre le mécontentement grandissant de l'armée.

Les précédents soulèvements en Argentine avaient été organisés par de jeunes officiers opposés au commandement en chef des forces armées et mécontents des procès subis par certains militaires pour des crimes commis sous la dictature militaire, entre 1976 et 1983.

Après quatre mutineries en 1987 et 1988 contre le gouvernement radical du président Raoul Alfonsín, les mêmes officiers qui se proclament « nationalistes », le lieutenant-colonel Aldo Rico et le colonel Mohamed Ali Seineldin, continuent à inspirer les sous-officiers. Cette dernière mutinerie comptait dans ses rangs au moins trois colonels et plusieurs autres officiers, dont certains à la retraite, ayant participé aux précédentes rébellions, notent les observateurs.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 3 décembre
5-0-8
7-6-8-3

VENTE-COLLECTIONS

PARIS AUTOMNE 90...MILAN AUTOMNE 90...LONDRES AUTOMNE 90...NEW YORK

contemporaine®

RÉDUCTION DE

40%

byblos

JOSEPH TRICOT *de Londres*

ISSEY MIYAKE

PERRY ELLIS

ADRIENNE VITTADINI

GIORGIO ARMANI

Calvin Klein

Ralph Lauren

YVES SAINT LAURENT
variation

et nos collections exclusives de France, de manteaux et vêtements sport

LE 31 POUR HOMME

RÉDUCTION DE

40%

NIGEL CABOURN

LE GARAGE

PERRY ELLIS

STUDIO
0001
FERRE

Mantana
cuir

byblos

et nos collections exclusives de vêtements sport confectionnés spécialement pour nous

TWIK®

RÉDUCTION DE

40%

KATHARINE HAMNETT

LILI CREPON

INUTILE



ET VOUS

PARACHUTE

La Fée Maraboutée

LE GARAGE

Magasinez ce soir jusqu'à 17h30, mercredi jusqu'à 17h30, jeudi et vendredi 9h30 à 21h00, samedi et dimanche 9h30 à 17h00

la maison



simons

PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

Le budget L'Allier vilipendé par le PC

Le premier budget du Rassemblement populaire (RP), c'est le début de la désillusion tranquille parce qu'il n'a qu'une seule orientation, les coupures, et qu'il ne contient rien pour susciter le développement économique.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Telles sont les raisons évoquées par le chef de l'opposition, M. André Forgues, et ses collègues du Progrès civique (PC), pour qualifier le budget 1991 du RP de mauvais budget. En toute logique, ils ont voté contre son adoption, hier soir, au conseil municipal.

Le budget de 1991, présenté par le maire Jean-Paul L'Allier le 19 novembre, prévoit des dépenses de 285,3 millions \$ et une hausse du compte de taxes moyen de 4,4 %. Ainsi le RP respecte son engagement électoral de contenir le compte de taxes moyen à 1,5 % en deçà du taux d'inflation.

Le PC dénonce qu'en dépit du respect de cette promesse, les propriétaires de maisons unifamiliales, duplex, triplex et édifices de plus de quatre logements subissent une hausse moyenne du compte de taxes de 5,1 % et les résidents de la haute-ville et de Neufchâtel, de 6 %. Or ces bâtiments comptent pour près de 80 % des unités d'évaluation. Le RP, accuse encore l'opposition, fait des économies de « bouts de chandelle » en réduisant le nombre de jours de patinage aux patinoires de la place d'Youville et de la rivière Saint-Charles ; en prévoyant moins de fleurs à l'hôtel de ville ; en ne mettant plus de surveillants aux vestiaires des piscines et en réduisant les effectifs policiers.

Par ailleurs, ce premier budget, dit le PC, est caractérisé par un recours croissant aux deniers des contribuables : 60 % de la hausse des recettes dont dispose la ville origine de hausses de taxes et tarifs.

Quand le RP ouvre la porte

M. Forgues dit encore qu'une administration du Progrès civique aurait moins investi dans le secteur culturel, « compte tenu du fardeau des contribuables » et surtout qu'elle ne se serait pas aventurée, seule, dans la mise sur pied de programmes sociaux qui relèvent du gouvernement provincial. Et le PC de dénoncer les programmes d'accès à la propriété au bénéfice des coopératives et des organismes à but non lucratif, qui ne prévoient pas la participation des gouvernements supérieurs. Alors qu'il dénonce la tendance des gouvernements au « pelletage » de responsabilités aux municipalités, le RP leur « ouvre toute grande la porte ».

Quant au budget des immobilisations, il ne comporte aucune stratégie tournée vers l'avenir qui permettrait de remettre Québec sur la voie du développement. Et le conseiller Jean Careau fait remarquer entre autres qu'aucun montant n'est prévu avant 1993 pour la réorganisation du parc industriel Saint-Malo alors que les gouvernements supérieurs auraient donné leur accord à un programme mixte dans lesquels ils se disent prêts à investir chacun quelques millions \$.

Test sanguin à une automobiliste

À la demande de la sûreté de Sainte-Foy, un médecin a fait un prélèvement sanguin sur une femme qui venait d'être transportée de toute urgence à l'hôpital Laval, à la suite d'un accident survenu un peu après 14 h hier sur le boulevard Hamel à l'intersection de la rue Gilbert. L'automobile que conduisait la blessée a embouti très violemment l'arrière d'un camion en stationnement sur le boulevard, et est presque entièrement entrée sous le véhicule. La femme a été blessée au visage et a subi des fractures, mais on ne craignait pas pour sa vie. Cependant, les policiers ont trouvé une bouteille de boisson à côté d'elle, et c'est ce qui explique que des tests ont été demandés à l'Institut médico-légal.

Québec adopte une politique d'emploi pour contrer les préjugés liés au sida

La ville de Québec, qui a à son emploi plus de 2250 personnes, compte se doter bientôt, probablement au printemps, d'une politique d'employeur visant à contrer les préjugés sociaux liés au sida.

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

M. Claude Cantin, le conseiller du Rassemblement populaire responsable des relations de travail au comité exécutif, a fait cette annonce à l'occasion de la Journée mondiale sur le sida.

« L'objectif de cette politique consistera à contrer tout comportement discriminatoire et toute récrimination morale

dans la politique d'embauche de la ville et à l'égard de tout employé porteur du virus ou atteint de cette maladie », a affirmé M. Cantin.

Il a précisé que les personnes atteintes de cette maladie ou porteuses du virus avaient « droit à la dignité qu'offre le travail et à la solidarité de leurs collègues de travail ».

M. Cantin n'a toutefois pas été en mesure de donner une date précise quant à l'implanta-

tion de cette politique long-temps souhaitée par les organismes oeuvrant dans le domaine de la lutte au sida et à ses conséquences sociales.

C'est le service du personnel de la ville qui, en collaboration avec les différents services et les responsables syndicaux, a été chargé d'élaborer cette politique. « Le tout devrait être prêt pour le printemps », a souligné hier M. Cantin, conseiller du secteur des Rivières.

Le directeur général de MIELS-Québec, M. Jocelyn Châteauneuf, s'est réjoui hier de l'initiative de Québec, qui ré-

pond à une demande faite en ce sens au début de l'automne par la Maison d'information et de lutte au sida. Il a dit espérer que d'autres villes et entreprises allaient lui emboîter le pas.

M. Châteauneuf a rappelé que Petro-Canada, Bell Canada et les Assurances Desjardins se sont déjà engagés dans cette voie et que le gouvernement québécois se préparait à en faire autant.

« Il n'y pas eu, à notre connaissance, de cas de discrimination à Québec, a-t-il affirmé. La politique promise est un ensemble de mesures préventives qui,

par l'information, permettent d'éviter de bousiller les relations de travail entre employés ».

Plusieurs autres grandes villes canadiennes, dont Montréal, Longueuil et Vancouver, se sont déjà dotées d'une politique d'employeur concernant le sida, mais la Vieille Capitale est apparemment la seule municipalité de l'Est du Québec à suivre l'exemple.

Selon les dernières statistiques disponibles, la région de Québec affiche le taux le plus élevé de transmission hétérosexuelle du sida au Canada.

Ste-Foy s'offre une «Nouvelle Expérience» du 20 juin au 7 juillet 200 000 \$ pour le Cirque du Soleil

Le Cirque du Soleil tente une *Nouvelle Expérience* sur les terrains de la ville de Sainte-Foy, du 20 juin au 7 juillet prochains. Sans même faire des approches du côté de Québec, les autorités du Cirque ont décidé de rester fidèles à la ville qui les avait si généreusement accueillies, en 1989. Cette fois, les subventions et avantages consentis par la mairesse Andrée Boucher totaliseront près de 200 000 \$.

par RÉGIS TREMBLAY
LE SOLEIL

« Nous n'avons aucune raison d'aller voir ailleurs dans la région... pour l'instant. Nous ne sommes pas ouverts au dialogue avec la ville de Québec », a déclaré hier, en conférence de presse, le vice-président marketing et communications du Cirque du Soleil, M. Jean David.

Il y aura au moins 24 représentations de la *Nouvelle Expérience*, titre du spectacle inauguré en mai, à Montréal. Alors que cette production connaît un vif succès, dans son actuelle tournée américaine, l'autre version, *Le Cirque réinventé*, achève sa tournée européenne sur un « échec financier », révèle M. David : « En Europe, tout le monde veut avoir le Cirque du Soleil, à commencer par les Jeux olympiques de Barcelone, mais on n'est pas toujours prêt à payer le prix. »

Sous un nouveau chapiteau de 50 mètres et de 2500 places (l'ancien avait 40 mètres et 1700 places), le Cirque du Soleil présente un spectacle encore plus innovateur, plus



La mairesse Andrée Boucher et le vice-président du Cirque du Soleil, Jean David, ont confirmé que la troupe offrira au moins 24 représentations à Sainte-Foy, l'été prochain.

théâtral : signe tangible, à côté de la piste, on voit désormais une scène. Des 38 nouveaux artistes, plusieurs sont français, polonais, britanniques, chinois, américains et... russes. C'est d'ailleurs la première fois que des artistes russes évoluent dans un cirque hors de l'URSS. Signalons l'atterrissage des *Flouanes*, ces clowns d'un autre monde !

« L'équipe de créateurs est la même, mais depuis trois ans, ils étaient tenus en laisse, a dit M. David. Cette fois, ils vont beaucoup plus loin dans l'originalité, et ça fait frémir nos concurrents mondiaux ! »

La mairesse

La mairesse Andrée Bou-

cher a déclaré, lors de la conférence de presse tenue dans la salle du conseil de Sainte-Foy, que « les contributions de la ville seront moins importantes qu'en 1989, parce qu'il y a des choses qui sont déjà faites. » Il y a deux ans, les débours présumés de 35 000 \$ avaient atteint 78 000 \$.

Toutefois, pour 1991, outre « quelques dizaines de milliers de dollars » en infrastructures, sans plus de précision, la mairesse a annoncé une subvention additionnelle de 150 000 \$ au Cirque, à même le budget de la ville. « Mais nous récupérerons cet argent avec les taxes liées à la présence du Cirque... et nous ferons même

des profits », a assuré Mme Boucher.

La prévente commence dès aujourd'hui, pour 24 représentations (avec possibilité de supplémentaires), du 20 juin au 17 juillet. Mais pour le moment, on peut réserver uniquement par téléphone, au (514) 522-2324. C'est à partir du 1er avril que les billets seront aussi disponibles sur le réseau Billetech. Alors qu'en 1989, les prix variaient de 7,50 \$ à 29,50 \$, ils s'échelonnent de 5,50 \$ à 31,50 \$, l'été prochain. Ce qui a fait dire à Jean David : « Une famille de deux adultes et quatre enfants pourra donc aller au cirque pour moins de 50 \$! »

Le camion-citerne renversé à Vallée-Jonction

Un accident de près d'un demi-million

Travaux de récupération des 45 000 litres d'essence répandus par un camion-citerne accidenté, réparations de rues, temps supplémentaire des employés de la ville, services des spécialistes gouvernementaux, voilà de quoi gonfler la facture de « l'accident technologique » de Vallée-Jonction jusqu'à 500 000 \$.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Voilà l'hypothèse la plus plausible qui circulait hier dans la ville, élaboussée, vendredi matin, par le dérapage d'un mastodonte de la compagnie Ultramar, dans la fameuse côte menant à Saint-Joseph.

Le maire Yves Giguère trouve que le montant est peut-être un peu exagéré. Il parle plutôt de 300 000 \$ mais avoue ne pas tenir compte des services techniques. Normalement, la facture devrait être acheminée au chauffeur du camion, Sylvain Roy, et à ses assureurs. Mais la municipa-

lité compte également faire des réclamations à la Sécurité civile pour les pertes subies par une centaine de familles évacuées en fin de semaine.

Chose certaine, il faudra asphaltier à nouveau les rues Labbé et Fontaine et sonder plusieurs jours le sol de la résidence de Gisèle Faucher, la plus endommagée par l'accident et encore imprégnée d'une partie des quelque 20 000 litres d'essence qui se sont déversés sur le sol. Le reste est allé la rivière Morency, un affluent de la Chaudière.

« Il faut construire au plus vite une voie de contournement, soit en empruntant le boulevard Rousseau, près de la rivière ou en allant vers les fonds », clame le maire. Toute la journée hier, il a tenté, en vain, de joindre son député.

Par ailleurs, une équipe de Sani-Mobile a foré le sol de la résidence des Faucher, afin de vérifier le degré de contamination de la nappe phréatique et de détecter les vapeurs de gaz. C'est la seule famille qui reste encore éloignée de chez elle.

HAMEAU DU MASSIF CHARLEVOIX

32 300 pieds carrés FACE AU FLEUVE
2 000 \$ par année pendant 5 ans
Sans intérêt

Investissez au Hameau tout près du centre de ski Le Massif, à 20 minutes du Mont Ste-Anne. Développement de 320 immenses terrains traversés d'une rivière. Très grand potentiel de plus-value.

«Charlevoix, c'est l'entrepasse du fleuve et des montagnes, la gastronomie, le plein air...»
«Le Massif, c'est 13 à 20 pieds de poudreuse chaque hiver et le plus haut dénivelé au Québec: 770 mètres»



Évitez la TPS

Avant janvier '91

AUCUN INTÉRÊT

Pour plus d'informations

Apposez ici votre carte d'affaires et envoyez-nous une photocopie de cette annonce par télécopieur au 418-683-9712

PHASE I VENDEUE 100%

ou encore communiquez avec le responsable du projet: M. Eric Foster, tél. 418-683-3579

Le Hameau du Massif est une réalisation de Charles B. Pettigrew et Ass. 1091, chemin St-Louis, Suite 206, Silvey G1S 1E2

La Commission Bélanger-Campeau poursuivra son travail quand même Québec se dit prêt à écouter toute proposition intéressante d'Ottawa

Le gouvernement Bourassa ne ferme pas complètement la porte à la possibilité d'amender la formule d'amendement de la Constitution, comme le propose M. Brian Mulroney, mais il n'entend pas interrompre pour autant le processus de réévaluation du statut politique du Québec amorcé par la Commission Bélanger-Campeau.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« C'est certainement très intéressant pour nous de voir le premier ministre du Canada en arriver à la même conclusion à laquelle nous en sommes arrivés, c'est-à-dire que cette formule d'amendement ne fonctionne plus », a déclaré le ministre Gil Rémillard, hier, à l'Assemblée nationale.

Alternatives

M. Mulroney a annoncé, dimanche, à l'occasion d'un brunch-bénéfice du Parti conservateur qu'un comité mixte de la Chambre et du Sénat serait créé

sous peu pour proposer des alternatives à la formule actuelle dont l'inefficacité a été démontrée par l'échec du lac Meech. Le gouvernement du Québec a été informé seulement quelques heures auparavant, a indiqué un proche conseiller de M. Bourassa.

« Si les autres provinces et le gouvernement fédéral veulent bien faire des propositions au Québec, je pense qu'on ne peut pas les empêcher de le faire », a dit M. Rémillard. Mais il n'est pas question que le Québec se laisse encore « prendre en otage » pendant trois ans, en espérant que les autres provinces se mettent d'accord, a-t-il assuré.

Processus

« Nous avons notre propre processus qui est enclenché, qui est la Commission Bélanger-Campeau, et ce processus va continuer. Ce sont les Québécoises et les Québécois qui vont décider du statut constitutionnel. Personne d'autre », a soutenu le ministre.

M. Rémillard a répété qu'il n'est plus question de négociations constitutionnelles à 11, mais ni à l'Assemblée nationale, ni au cours d'une rencontre avec les journalistes, il n'a voulu s'engager à ce que le Québec utilise son droit de veto pour bloquer une éventuelle modification de la formule d'amendement.

Réaction du PQ

« À 15 % dans les sondages, on peut comprendre que M. Mulroney se garrotte dans toutes les directions », a commenté le député péquiste de Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard, qui

a exhorté le gouvernement Bourassa de ne pas replonger le Québec dans les « marécages constitutionnels ».

Ambiguïté

Il trouve cependant que « les cocoricos à saveur nationaliste » de M. Rémillard ne sont pas très convaincants. « La réponse de M. Rémillard me paraît quelque peu ambiguë. J'aurais préféré qu'il annonce de façon catégorique et sans équivoque que le Québec n'a en aucune façon l'intention de participer le moins d'un tel processus », a déclaré M. Brassard.

Selon lui, la seule façon de « sortir du cercle infernal des négociations à 11 » est de déclarer la souveraineté du Québec.

Le chef du Parti égalité, M. Robert Libman, est tout à fait d'accord avec la nécessité d'assouplir la formule d'amendement. Il y voit « une alternative intéressante » à la souveraineté.

Le réseau des affaires sociales est «à bout de souffle», selon Larose

« Le réseau des affaires sociales est en instance de burn-out », a lancé hier le président de la CSN, M. Gérard Larose, à l'ouverture du 33e congrès de la Fédération des affaires sociales (FAS), qui se poursuivra toute la semaine, à Québec.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Au moment où tout le réseau de la santé et des services sociaux attend que le ministre Marc-Yvan Côté annonce enfin le contenu de sa réforme de la santé, M. Larose a proposé hier ses propres remèdes, aux quelque 700 délégués représentant 90 000 travailleurs des affaires sociales.

Il estime que le réseau de la santé et des services doit se démocratiser et se décentraliser pour responsabiliser les communautés et les travailleurs. « C'est encore l'ère du taylorisme. On travaille encore dans les hôpitaux comme dans une shop de bretelles », constate le dirigeant syndical.

Suivant les positions adoptées lors du dernier congrès de la CSN, en mai dernier, M. Larose a invité

les travailleurs des affaires sociales à prendre une plus large place dans leurs établissements. La présidente de la FAS, Mme Catherine Loumède, avait signalé plus tôt qu'avec la réforme, les syndicats devront « investir les lieux de travail, les lieux de décision », en siégeant au conseil d'administration des établissements.

Hier, les dirigeants syndicaux ont toutefois rappelé au gouvernement que la réussite de la réforme dépendra du sort de la loi 160 assurant le maintien des services essentiels. « Si le gouvernement maintient la loi 160 et ses sanctions (dont la perte d'ancienneté), il est loin d'être sûr que les gens embarqueront dans une réforme », soutient Mme Loumède.

En attendant que le ministre Côté dévoile sa réforme et se prononce sur l'avenir de la loi 160, les délégués de la FAS ont toutefois beaucoup de pain sur la planche. Le 33e congrès est en effet l'occasion pour eux d'amorcer un débat sur l'action syndicale, les pratiques, dont l'utilisation de la grève, les fronts communs et les structures de négociation.

Mme Loumède, qui ne sollicite pas un nouveau mandat à la présidence, a rappelé hier que la FAS n'avait ni le droit, ni même les moyens de s'en tenir au statu quo. « On ne peut continuer de dire aux membres voici comment, depuis plusieurs années, on a travaillé, voici comment on a milité : c'est la seule façon de poursuivre ; il n'y a pas moyen de faire autrement ». Au bureau de direction de la FAS depuis six ans, Mme Loumède quitte la présidence, jugeant qu'elle n'est pas la personne qui pourrait mener sereinement ces débats dans les rangs d'une fédération où des courants s'affrontent.

M. Sylvio Robinson, de la région de Montréal, est présentement le seul candidat au poste de président.

Le livre blanc de Côté sur la santé sera connu cette semaine

(PC) — C'est la semaine prochaine que le ministre de la Santé et des Services sociaux Marc-Yvan Côté déposera à l'Assemblée nationale le projet de loi relatif à la réforme du régime des soins de santé au Québec.

Mais dès vendredi, il rendra public un livre blanc qui accompagnera le projet de loi, un livre blanc dans lequel seront précisés des objectifs précis en matière de santé pour la présente décennie.

Dans l'esprit du ministre, il s'agira d'une très vaste réforme qui ne saurait être mise totalement en application avant cinq ans.

Certains parlent même d'une réforme aussi ambitieuse que celle de l'ancien ministre Claude Castonguay au début des années 70.

Le ministre Côté voit très grand parce que trop de situations l'indignent, comme par exemple le fait de trouver cinq personnes âgées dans une petite salle d'un centre d'accueil ou d'un centre hospitalier avec des lits séparés par des rideaux, sans lavabo, sans porte aux toilettes.

Les centres locaux de services communautaires (CLSC) estiment qu'ils doivent devenir la base du système de santé. Sinon, a expliqué Mme Jeanne-Arc Vaillant, directrice générale de la Fédération des CLSC, la gratuité, l'accessibilité et l'universalité risquent d'être sérieusement compromises.

Avant d'en arriver là, il y eut la plus vaste commission parlementaire dans les annales de l'Assemblée nationale, une commission qui a duré sept semaines et qui a entendu 243 mémoires.

Le ministre a répété plusieurs fois que sa réforme devra viser d'abord et avant tout le citoyen et toujours le citoyen. Et pour y arriver, il n'hésitera pas à procéder à « un grand ménage » du système de santé.

TÉLÉFORUM

Des réunions d'affaires intelligentes

« C'est un outil que toute organisation, grande ou petite, devrait utiliser régulièrement. »

ANDRÉ DUGUAY, GÉRANT DE DIVISION, ELECTROLUX



« Le domaine de la vente est en constante évolution, il faut donc assurer un suivi régulier des dossiers. »

Tous les lundis matins, nous faisons une téléconférence TéléForum dans le but d'évaluer ce que nous avons fait la semaine précédente et d'élaborer une stratégie pour la semaine qui vient.

J'organise la téléconférence moi-même... ce sont mes neuf gérants de succursales qui m'appellent. Ils peuvent le faire d'un téléphone public, de l'aéroport ou même de leur voiture. Ils ne sont donc pas obligés de rester cloués à leur bureau.

La téléconférence, c'est vraiment un outil très flexible!

GRÂCE À LA TÉLÉCONFÉRENCE TÉLÉFORUM, MONSIEUR ANDRÉ DUGUAY PEUT COMMUNIQUER AVEC LE NOMBRE D'INTERVENANTS QU'IL DÉSIRE, COMME ET QUAND IL LE VEUT. APRÈS AVOIR RÉSERVÉ UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE TÉLÉFORUM AVEC BELL CANADA, IL COORDONNE LUI-MÊME LA TÉLÉCONFÉRENCE EN DEMANDANT À SES CORRESPONDANTS DE L'APPELER À UNE HEURE ET UN JOUR PRÉCIS. PRATIQUE, FLEXIBLE ET FACILE À ORGANISER, TÉLÉFORUM EST POUR BELL UNE FAÇON DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES GENS D'AFFAIRES. POUR EFFECTUER UNE TÉLÉCONFÉRENCE, FAITES LE ZÉRO ET DEMANDEZ LE SERVICE TÉLÉFORUM DE BELL OU POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC UN DE NOS CONSEILLERS AU 1 800 361-1423.

Bell Canada est membre du réseau national Telecom Canada

Bell
des gens de parole

Budget: le RP renvoie la balle à l'opposition

Si la ville de Québec a des problèmes financiers en 1990, c'est dû entre autres au fait que le Progrès civique (PC), ni au temps des années d'abondance ni en temps de récession, n'a fait de contrôle sérieux de l'administration.

grès civique ».

Enfin M. Mainguy a rappelé que l'effort de rationalisation de la fonction publique, qui permet des économies de 3,8 millions \$ « est un effort sans précédent ».

Quant à son collègue de Saint-

Sauveur, M. Jacques Fiset, il a dit à l'opposition que le RP prend le leadership des programmes de création d'emplois et d'habitation pour entraîner les gouvernements supérieurs à poursuivre leur contribution. Quant aux programmes pour l'habitation coopérative ils

sont là pour s'assurer que les subventions serviront aux gens qui vont habiter la ville plutôt qu'à enrichir l'entreprise privée. « On n'a jamais mis un sou dans des domaines de responsabilité provinciale », mais on veut inciter celui-ci à faire sa part.



Pierre
CHAMPAGNE

Le Conseil souverain

Le Conseil souverain de Nouvelle-France est certainement, avec le Bal de la reine, l'événement social le plus couru de la grande région de Québec. Tout le beau monde de Québec se fait un devoir d'y revenir, d'une année à l'autre, pour s'y revoir. L'événement qui, au début, il y a une quinzaine d'années, se voulait d'abord et avant tout un grand repas gastronomique réservé à une vingtaine de privilégiés est rapidement devenu une grande soirée bourgeoise.

Inutile de vous parler de la bouffe dans cette chronique. Tout a déjà été écrit dans le cahier Bonne Chère du samedi 24 novembre. Mais puisque cette chronique est mondaine, j'ai quelques potins à vous raconter.

● Pour la première fois depuis que j'en ai souvenir, mon gros copain **Rémy d'Anjou** ne personnifiait pas, cette année, monseigneur François de Montmorency Laval. Ce rôle ecclésiastique avait été confié à un digne seigneur de la cour supérieure du Québec, l'honorable juge **Jules Blanchet**, qui fut longtemps conseiller du Progrès civique à la ville de Québec. Rémy personnifiait cette année l'intendant **Jean Talon**, qui s'était vu confier la tâche d'ouvrir officiellement ces agapes et de présenter aux convives les membres qui forment le Conseil souverain.



De gauche à droite : Jean Pelletier, Pierre Tremblay, Jules Blanchet et Gilles Lamontagne. Les trois mousquetaires du Progrès civique.

● C'est par ailleurs au fondateur du Progrès civique, l'ancien maire **Gilles Lamontagne**, à qui revint le rôle de personnifier le gouverneur de Nouvelle-France, Saffray de Mézy. Bien perruqué et revêtu d'une redingote d'époque, l'ex-lieutenant-gouverneur du Québec remplissait son rôle à la perfection.

● Et c'est un autre ancien maire de Québec, également chef du Progrès civique, **Jean Pelletier**, qui représentait le procureur de la colonie, Jean Bourbon. C'était la première fois que je voyais « le beau maire du beau père » pour plagier une présentation de **Me Gérard Delage** sous de longs cheveux blonds bouclés.

● Le réputé restaurateur **Serge Bruyère** assistait pour la première fois aux agapes du Conseil souverain de Nouvelle-France. Il était accompagné de son copain et associé **Robert Bouchard**. Tous deux étaient les invités du chirurgien **Aphonse Roy**, le président de la Fondation des grands brûlés.

● Ce grand chasseur de renommée internationale qu'est **Jean-Louis Lécuyer**, autrefois propriétaire des Galeries de l'habit à Québec, était présent au Hilton. Il habite Montréal depuis quatre ans mais ne manque jamais un Conseil souverain. Jean-Louis expose maintenant ses 500 animaux empaillés partout dans les centres commerciaux du pays. Il lui faut trois camions-remorques pour les transporter d'une province à l'autre, selon la demande. Il avait invité à sa table le massothérapeute **Roger Carrier** et son épouse **Gilberte**.

● Le maître **Francesco Iacurto**, qui était accompagné de sa compagne, **Laurette**, m'a soufflé qu'il préparait une rétrospective de sa carrière. Cette exposition exceptionnelle sera présentée à la Villa Bagatelle de Sillery, du 1er février au 15 mars prochain.

● La présidente de « Les amies de Curnonsky » le seul groupe gastronomique uniquement composé de femmes, **Carole Audet**, devait m'annoncer, durant ce repas, que Curnonsky s'était fait de nouvelles amies et qu'un deuxième chapitre de cette confrérie sera inauguré le 20 novembre, à Ottawa.

● Un ancien collègue de CITF, maintenant au réseau Quatre-Saisons, **André Jean**, m'a appris, ce soir-là, que **Michel Cloutier**, le vice-président à la programmation pour tout le réseau Télémedia, avait été remercié de ses services après la publication des derniers sondages BBM. Je n'ai pas pu rejoindre Michel. Peut-être a-t-il démissionné. En tout cas, il n'est plus là !

● Le parrain du Carnaval de Québec, **Yvan Carron**, était accompagné de deux femmes, vendredi soir dernier ; son épouse **Ghyslaine** et sa fille **Edith** qui, ce soir-là, avait mis sa robe sans devant derrière son large décolleté découvrant son dos. Yvan, qui est membre du Conseil souverain depuis 1978, avait invité à sa table **Frank Donovan**, vice-président de Daishowa.

● C'était aussi la première fois que **Raymond Malenfant** et sa femme **Paulette Perron** assistaient aux agapes du Conseil souverain de Nouvelle-France. Il était l'invité de **Sam Lax**, le propriétaire de **Les vêtements Saint-Laurent**. Il a dû trouver ça long, ce cher Raymond, lui qui est habitué à manger dans quinze minutes. Imaginez-vous ! Perdre son temps pendant cinq heures à table.

● J'ai aussi rencontré le maire de Sillery, **Margaret Delisle**, qui m'a avoué avoir encore des problèmes avec « la maudite côte de l'Église ». Nous aurons le temps d'y revenir dès la première tempête de neige, d'ailleurs prévue pour aujourd'hui.

● Le directeur de l'Office du tourisme de la Communauté urbaine de Québec, **Fred Carraro**, s'envolera dimanche pour Paris. Son épouse, qui travaille au Château Bonne-Entente, m'a aussi déclaré que son patron, **Jean Langlois**, le nouveau directeur général de l'Autre Château et **Pierre Verrault**, de l'Office du tourisme, quitteront tous deux le Québec, jeudi, pour un séjour d'affaires au Japon. Bon voyage à tous les trois.

● Le député de Québec Est, **Marcel-R Tremblay**, m'a chuchoté que **Pierre Mantha**, qui s'était fait connaître à Québec et à Montréal comme le directeur général de la firme **Price Waterhouse**, convolera prochainement en justes noces avec **Suzanne Lévesque**, la fille de **Jean-Louis Lévesque**. On se place les pieds mon Pierre !

● J'ai rencontré mes deux vice-présidents à la table retenue par **Le Soleil**, **Denis Cliche**, le nouveau vice-président, qui revient d'un purgatoire de deux ans à Chicoutimi, et **Charles Poulin**, le vice-président sortant, qui partira bientôt, avec son épouse **Rita**, pour un long voyage de six semaines en Australie et en Nouvelle-Zélande.

● L'animatrice **Renée Hudon** dont le langage radiocanadien est si châtié apprend à parler joual. Elle tiendra un rôle dans **Les belles-soeurs de Michel Tremblay** qui sera repris au printemps, à Québec, par le théâtre **Le Trident**. Enwaiye Renée, té capable sibol !

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9h à 12h, du lundi au jeudi, au numéro 647-3394.

Taxe en hausse de 3 % à Beauport

Les contribuables de Beauport voient leur taux de taxation maintenu à 1,96 \$ du 100 \$ d'évaluation en 1991, mais, du fait de l'augmentation de cette dernière dans le rôle triennal établi par la Communauté urbaine de Québec, cela se traduit en fait par une hausse d'environ 3 % pour chacune des trois prochaines années.

par THIÉRO DIALLO
LE SOLEIL

Le maire Jacques Langlois a déposé hier soir pour adoption le 12 décembre un budget qui tient compte pour la première fois du rôle d'évaluation triennal établi en septembre dernier par la CUQ.

Selon cette nouvelle façon de faire, si la valeur imposable d'une maison passe de 70 000 \$ en 1990 à 76 000 \$ en 1991, la variation de 6000 \$ sera étalée sur trois ans et le propriétaire sera taxé sur 72 000 \$ en 1991, 74 000 \$ en 1992 et 76 000 \$ en 1993.

Faites vos calculs. Au taux général de 1,96 %, cette augmentation annuelle de 2000 \$ de la valeur imposable signifie en fait une hausse de 2,9 % de la taxe foncière.

Quant à la taxe de vidanges, elle passe de 123 \$ à 132 \$ par unité de logement, soit une augmentation de 7 %. La taxe d'eau augmente aussi de 5 % pour passer de 176 \$ à 185 \$, alors que la taxe d'affaires demeure à 11,5 % en 1991.

Les dépenses de la ville de Beauport augmenteront en 1991 de 8,3 % pour atteindre 60 349 000 \$, comparativement à 55 703 000 \$ en 1990. Près de 10 % de cette somme iront à l'administration générale et 8,5 % au service de la dette. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une nette amélioration par rapport aux deux an-

nées précédentes puisque la part du budget consacrée au service de la dette était de 10,8 % en 1990 et 15,4 % en 1989.

Le programme d'immobilisations se voit consacrer 29 452 000 \$ pour les trois prochaines années. Les travaux de voirie, les bâtiments, la machinerie lourde et le traitement des eaux accaparent à eux seuls plus de 27 millions \$.

Ce programme sera essentiellement financé par les emprunts à long terme (20 millions \$), la participation des promoteurs (4,4 millions \$), les subventions (3,5 millions \$) et le fonds de roulement (1,4 million \$).

Comme par le passé, aucun contribuable n'a pu se faire entendre hier, le maire ayant précisé que le dépôt était plutôt une formalité et que ceux qui souhaitent intervenir sur le sujet auront tout le loisir de le faire le 12 décembre, lors de la séance spéciale du conseil.

L'ANSE-AUX-BARQUES

Fine cuisine de bistro

NOS MOULES:

Marinières	7,00\$
A la bière	7,95\$
A l'ail	7,95\$
Mignonnettes	7,95\$
Aromates	8,50\$
Madeleine	8,50\$
Poulettes	7,95\$
Mouclade	8,50\$
Cognac	8,50\$
Dijonnaises	8,50\$
Gaspésiennes	8,95\$
Madagascar	7,95\$
Au Pernod	8,50\$
Rochelaises	8,95\$

Avec frites maison

28, boul. Champlain, face à la Traverse de Lévis Réservations: 692-4674

**JEUDI
MOULES
ET FRITES
A
VOLONTÉ
11,95\$**

Le grand solde des
Fêtes est de retour

RABAIS

- 30 A 60% SUR LES MANTEAUX, IMPERS ET TAILLEURS
- 30 A 50% SUR LES ROBES ET JUPES
- 25 A 50% SUR LES PANTALONS, CHANDAILS ET CHEMISIERS
- 20 A 30% SUR LES ACCESSOIRES

Simone Paris

2646, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY, QUÉ. G1V 1V2 (418) 656-1902



Dentelle de France...

Un bustier à armature de dentelle de Calais, alliant richesse et confort incomparable du Lycra

SILHOUETTE

lingerie

PLACE STE-FOY PLACE QUÉBEC PLACE FLEUR DE LYS GALERIES DE LA CAPITALE PLACE DES QUATRE-BORGEAIS CARREFOUR CHARLESBOURG

VENTE DE FIN D'ANNÉE

JUSQU'À 50% (Débutant lundi matin)



CRÉATION SUZANNE

Le style d'une élégance remarquable

869, St-Jean, Québec (Québec) G1R 1R2 Tél.: 529-9757 Téléc.: 529-6086



En Bref

■ Fossé de plus en plus large

(PC) — Après quatre semaines de délibérations, le « large consensus » que voulait susciter la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir du Québec n'a pas encore commencé à se dessiner. Au contraire, le fossé apparaît de plus en plus large entre les souverainistes qui siègent à la commission et les tenants d'une dernière chance pour le fédéralisme. Les commissaires ne semblent pas non plus partager le même point de vue sur l'opportunité de tenir un référendum sur l'avenir du Québec en 1991. La Commission se déplace encore en région cette semaine. En Abitibi aujourd'hui, une importante municipalité, Val-d'Or, capitale régionale de 23 000 habitants, est censée se prononcer carrément pour la souveraineté du Québec. Demain, c'est le statut des fonctionnaires fédéraux québécois dans un Québec souverain qui retiendra l'attention de plusieurs groupes. Mais les commissaires auront droit également au témoignage personnel du député fédéral de Hull, l'ex-ministre québécois Gilles Rocheleau, converti de fraîche date à la souveraineté. De plus, un premier témoignage viendra appuyer une formule pour le moins décriée, le statu quo en matière constitutionnelle. Enfin, en Estrie jeudi et vendredi, plusieurs représentants de l'importante minorité anglophone défilèrent au microphone de la Commission.

■ 115 kg de cocaïne saisis

MONTREAL (AFP) — La police a saisi dimanche à Montréal 115 kg de cocaïne d'une valeur marchande estimée à plus de 80 millions \$ et arrêté 25 suspects, dont 16 à Toronto. La cocaïne, qui a été découverte dans le faux plancher d'une camionnette, provenait de Miami, où serait établie la tête du réseau, selon un porte-parole de

la police de Montréal, le lieutenant-détective Réjean Bélanger. Elle était destinée aux marchés de Montréal et de Toronto. M. Bélanger a précisé que les policiers attendaient l'arrivée de 215 kg, dissimulés dans deux véhicules, mais que le deuxième chargement n'est pas parvenu à destination ou a échappé au coup de filet de la police. De nombreuses autres livraisons étaient prévues, a-t-il ajouté. Selon la police, le chef du réseau à Montréal, qui a été arrêté, est un certain Maximo Morales, un Montréalais d'origine cubaine travaillant pour les mouvements anticastristes. La plupart des autres personnes arrêtées sont également d'origine cubaine ou colombienne.

■ La FNEEQ appuie Ryan

MONTREAL (PC) — La Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN) a décidé de prendre fait et cause pour la thèse de l'ex-ministre de l'Éducation Claude Ryan, dans le différend à propos de la formation professionnelle qui l'oppose à son collègue André Bourbeau, ministre de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle. M. Bourbeau a décidé d'implanter dans l'entreprise un système d'apprentissage qui ne mènera pas à un diplôme, mais à la reconnaissance de la « capacité d'effectuer certaines tâches selon les exigences du marché du travail. Il s'agit, affirme M. Bourbeau, d'une sorte d'attestation délivrée sur l'avis des experts de l'industrie ». Pour la FNEEQ, qui a débattu de ce virage vendredi dernier, la vision que M. Ryan a de l'État se situe « dans la lignée des humanistes de la Révolution tranquille. L'État doit tout de même intervenir. M. Bourbeau se retrouve plutôt dans la tradition du rapport Gobeil, c'est-à-dire la privatisation, le désengagement du rôle de l'État ».

Séguin s'en va le 21 décembre

L'ex-ministre Yves Séguin quittera définitivement son siège de député de Montmorency le 21 décembre.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

M. Séguin a adressé une lettre à cet effet au président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Saintonge, hier. Elle sera rendue publique aujourd'hui même.

C'est le 12 septembre dernier que M. Séguin avait annoncé qu'il abandonnait son poste de ministre du Revenu et du Travail pour protester contre la décision du gouvernement Bourassa d'emboîter le pas au fédéral et d'imposer sa propre TPS.

À ceux « qui sont peut-être déçus que je ne sois pas déjà parti », il a expliqué, hier, qu'il avait pris le temps de « faire le tour de ses dossiers » avant de quitter son siège de député. On peut également penser qu'il a accédé au vœu de M. Bourassa, qui désirait retarder le plus possible la tenue d'élection partielle. Il pourra maintenant attendre à la fin juin.

Même si M. Séguin a célébré son cinquième anniversaire de vie parlementaire, il y a deux jours, il assure que la date de sa démission n'est aucunement reliée à son droit à une pension, comme on a pu le suggérer.

Les règles d'admissibilité prévues à la loi sur les conditions de

travail des députés ont en effet été modifiées en 1983 et l'obligation d'avoir siégé durant cinq ans ne s'applique plus aux députés élus après cette date. En revanche, M. Séguin devra avoir atteint l'âge de 60 ans, sous peine de voir sa pension réduite. Il a actuellement 39 ans.

Dans l'immédiat, il aura droit à une « allocation de transition » correspondant à 10 mois de son salaire moyen des trois dernières années. « C'est bien loin de ce que les gens pensent », dit-il.

M. Séguin a indiqué que « des gens du Parti québécois » l'ont approché, mais il a décliné l'invitation. « Ma décision de me retirer est claire et je ne pense pas simplement changer de véhicule politique ». Il n'exclut cependant pas un retour éventuel à la politique.



Yves SÉGUIN

Bacon et Paradis en grande « discussion »

La ministre Lise Bacon (Énergie) a confirmé hier qu'elle est en grande « discussion » avec son confrère Pierre Paradis au sujet de six projets de production d'électricité représentant des investissements pouvant atteindre 250 millions \$.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Hier, à l'Assemblée nationale, la ministre a indiqué que ces dossiers de cogénération — production d'électricité à partir de la vapeur des entreprises — font l'objet de rencontres en haut lieu. À l'opposition péquiste qui lui demandait « combien de projets de cogénération sont bloqués par cette relative dualité d'opinions avec son collègue de l'Environnement », elle a nié qu'il faille y voir, comme l'écrivait LE SOLEIL, lundi, la source d'une « chicane » entre elle et M. Paradis. « Le dossier chemine de façon accélérée entre les deux ministères. Nous avons bon espoir d'arriver à des annonces concrètes rapidement. »

Le ministre de l'Environnement a lui-même répudié le terme « chicane » pour qualifier les échanges. Il a pris la peine d'énumérer les noms des promoteurs des projets se trouvant sur sa table de travail.

Selon son cabinet, leur réalisation représente des investissements de l'ordre de 150 millions \$ à 250 millions \$. Les bailleurs de fonds sont les compagnies Kruger, Papiers Scott, la Société de cogénération du Québec (qui a soumis deux propositions), le groupe Cascades de même que la Régie intermunicipale de gestion des déchets, à Montréal.

M. Paradis n'a pas précisé à la députation péquiste si ses pourparlers avec l'Énergie portent notamment sur la possibilité de te-

nir un examen environnemental sur le procédé de la cogénération plutôt que de soumettre chaque dossier à une audience. Son cabinet a souligné plus tard qu'un examen « générique » du processus n'empêche pas que l'État scrute par la suite chaque projet avant sa réalisation.

Le ministre a fait valoir que la plupart des idées n'ont été déposées qu'à l'automne à son bureau. À propos de la plus avancée, celle de la « papetière » Kruger, il a annoncé que le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra son examen public, le 16 décembre.

Le président du BAPE, M. Michel Dorais, a précisé de son côté que ce sont plutôt les séances d'information qui démarrent, le 17 décembre. S'il doit y avoir une enquête publique, il faut attendre une demande en bonne et due forme du public.

Lundi, LE SOLEIL a rapporté que le ministère de l'Énergie estimait que l'Environnement retardait des projets représentant des capitaux privés de l'ordre de 750 millions \$ à 1 milliard \$. Selon des sources, le potentiel de la cogénération, à court et long terme, constitue une façon d'éviter de construire une centrale thermique « polluante » et un moyen de réduire les rejets d'anhydride sulfureux, puisque ce procédé de fabrication de l'énergie remplace dans les entreprises le mazout par le gaz naturel. La ministre Bacon a d'ailleurs servi hier à l'opposition cet argument « écologique ».

JUSQU'À NOËL, MAGASINEZ AUSSI LE DIMANCHE!
PLACE LAURIER, DE 9h À 17h
GALERIES DE LA CAPITALE, DE 10h À 17h

joyeuse tradition de Noël!

LA BAIE

PRÊTS POUR NOËL?

ARRÊTS-RABAIS POUR LES 65 ANS ET PLUS, LE MERCREDI 5 DÉCEMBRE!

15% DE RABAIS SUR PRESQUE TOUS VOS ACHATS!

Réservez votre mercredi 5 décembre pour une journée de magasinage pas comme les autres! Ce jour-là, nos clients âgés de 65 ans et plus pourront profiter d'un rabais de 15% sur presque tous les articles en magasin, rabais également applicable dans nos salons de coiffure, au studio de photo et au rayon d'optique, à la Baie. Pour avoir droit à votre rabais, vous n'avez qu'à présenter votre carte de l'Âge d'Or, votre permis de conduire, votre certificat de naissance ou toute autre pièce d'identité prouvant votre âge. Achats en magasin seulement.

* EXCEPTIONS: fouritures, tabacs, restaurants, produits pharmaceutiques, produits de beauté et fragrances, sacs à main Bree, articles Liz Claiborne, gros électroménagers, fours à micro-ondes, téléviseurs, magnétoscopes, accessoires vidéo, radios, chaînes stéréo, accessoires audio, téléphones, répondeurs téléphoniques, claviers, articles sur mesure et commandes spéciales, centres de liquidation mode, chèques-cadeaux et la plupart des services à la clientèle.

Les services et les rayons concédés peuvent varier selon le magasin. Une liste complète des exceptions sera affichée à votre magasin la Baie.

Vive Noël à la Baie! Jusqu'au 23 décembre, nous ouvrons tous les jours, même le dimanche!

Lundi au vendredi, jusqu'à 21h;
Samеди, de 9h à 17h;
Dimanche, Galeries de la Capitale, de 10h à 17h;
Dimanche, Place Laurier, de 9h à 17h.

C'EST BIEN MEILLEUR À NOS RESTOS LIBRE-SERVICE!

Obtenez 15% de rabais sur tous nos repas, sauf les boissons alcooliques.

En vigueur le mercredi 5 décembre seulement, pour les personnes de 65 ans et plus, sur présentation d'une preuve d'âge.

Satisfaction garantie. On peut s'y fier!

LIQUIDATION DE FAILLITE — LIQUIDATION DE FAILLITE

GRANDE VENTE DE FAILLITE

de SERVICE FINANCIER CAPITALE INC. 800 000 \$ en valeur ÉVITEZ LA TPS

DESCRIPTION
ORDINATEURS: Compaq, Hewlett Packard, 1 Vectra CS20 et ES/12 avec réseau QRS20 150 mag.
BUREAUX: en stratifié Bruno Design et Lacasse (gris et beige) (60)
ARTOPEX: chaises, classeurs, bureau
GLOBAL: chaises, classeurs
MEUBLES KYNOTE: tables de conférence et chaises
CALCULATRICES: Canon, Hewlett Packard, Sharp

PHOTOCOPIEURS: Xerox 1045 (95000 copies), Ricoh 6085, Canon...
IMPRIMANTES: Laser II (1), Toshiba 351 (3), Date South
TÉLÉCOPIEURS: Ricoh (2), Canon (2)
MACHINES À ÉCRIRE: Olivetti 231, Canon 160, 200, 300, 350E
SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUES: ITT, Vantage, Omega, de 4 à 40 lignes
*Tout cet équipement est à l'état neuf, moins de 2 ans.

LES ÉQUIPEMENTS DES SUCCURSALES ONT ÉTÉ TRANSPORTÉS AU:
2700, Jean-Perrin, pièce 121 (Centre Métrobec) 842-5108
autoroute de la Capitale, sortie Saint-Jacques

LIQUIDATION DE FAILLITE — LIQUIDATION DE FAILLITE

VERRES DE CONTACT

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD

Gaëtan Richard, md
FRCS(C)

1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement

683-4450

RÉSULTATS

Photo-Québec

Tirage du 90/12/03

5	7	10	18	19
20	22	24	25	28
39	40	42	45	48
50	53	58	61	65

Prochain tirage: 90/12/05

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Fantaisies de Noël à la Baie, Galeries de la Capitale

Venez petit-déjeuner avec le père Noël

Le samedi 15 décembre, à 8h30

Au menu: oeufs brouillés, 2 saucisses, muffin aux bleuets, jus d'orange, lait, lait au chocolat et café.

Au programme: du plaisir à profusion et bien sûr... la visite du père Noël!

Surprise: un sac-surprise sera remis à tous les enfants présents.

Billets: 3\$ par personne, disponibles à la billetterie de la Baie, Galeries de la Capitale, dès le 5 novembre.





Christos SIRROS

Sirros ne voit rien de neuf dans les propositions du PQ

Il n'y rien de neuf dans les propositions du Parti québécois à l'égard des autochtones, soutient le ministre responsable dans le cabinet Bourassa, M. Christos Sirros. Selon lui, tout cela avait déjà été proposé par le gouvernement libéral, dès 1987, à l'occasion d'une conférence des premiers ministres.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« Le PQ a présenté ça dans un cadre de souveraineté mais ce n'est pas nouveau. D'ailleurs, la souveraineté n'est pas nécessaire pour discuter ce genre de choses. C'est tout à fait possible dans le cadre fédéral actuel », a-t-il déclaré au SOLEIL, hier.

M. Sirros prend quand même acte des bonnes intentions péquistes. « C'est intéressant la démarche que fait M. Parizeau. Pendant la crise de l'été dernier, il disait qu'il fallait foncer dedans et vite. Là, il est prêt à discuter et à

créer toutes sortes de choses. C'est bon. »

Tout comme le PQ, M. Sirros ne voit aucun problème à confier l'administration de la justice à des gouvernements autochtones autonomes. « Dans la mesure où les transferts de juridiction se font dans le cadre d'ententes négociées ou d'une délégation par l'Assemblée nationale, il est possible de prévoir toutes sortes d'aménagements ».

« Les autochtones ne réclament pas un autre système de justice où un crime ne serait pas un crime. Ils ont toujours dit qu'il ne s'agit pas de créer un autre système de lois. »

Le ministre voit également d'un oeil très favorable l'idée d'accorder un pouvoir de taxation à des gouvernements autochtones autonomes. « Actuellement, les autochtones ne payent pas d'impôt, mais il n'ont pas le droit de prendre d'hypothèque sur leur maison non plus. Donc ils ne peuvent pas capitaliser leurs entreprises. Ils sont pris entre l'arbre et l'écorce et ne peuvent pas sortir du maras-

me économique ». Que les libéraux ou les péquistes soient au pouvoir, le problème est maintenant de passer des principes à la pratique, conclut M. Sirros.

L'injonction provisoire ne s'applique pas à Québec

Le syndicat de la SAQ revient à la charge

Le syndicat représentant les 640 employés d'entrepôts de la SAQ doit déposer aujourd'hui, à la cour supérieure de Montréal, une requête en injonction provisoire pour empêcher la société d'État d'utiliser des briseurs de grève, à Québec.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Hier, à Montréal, le juge Denis Lévesque a maintenu l'injonction émise le 23 novembre, ordonnant à la SAQ de s'abstenir d'avoir recours à des transporteurs privés pour effectuer des livraisons à partir du centre de distribution de Montréal, aux succursales habituellement desservies par les salariés en grève depuis le 9 octobre.

Le syndicat aurait souhaité que l'injonction s'applique à Québec et aux distilleries qui livrent directement leurs produits dans les succursales, mais le juge a expliqué que ces éléments devaient faire partie d'une autre requête. Le président du syndicat, M. Réal Laberge, s'est dit déçu de cette décision, car selon lui, l'utilisation de briseurs de grève est encore plus

flagrante dans la région de Québec.

À la SAQ, le porte-parole Jean Chouzenoux soutient toutefois que la distribution des produits est confiée durant le conflit aux cadres de la SAQ et aux fabricants

locaux de vins. « Les consommateurs n'ont donc pas à s'inquiéter à l'approche des Fêtes. Soixante-dix pour cent des produits sont toujours disponibles », de préciser le porte-parole patronal.

Par ailleurs, aucune séance de négociations n'est prévue cette semaine entre la SAQ et le syndicat. Ce dernier tient cependant demain, des assemblées d'information à Québec et à Montréal.

Télécommunications Audiences sur la protection de la vie privée en janvier

La Régie des télécommunications du Québec vient de rendre public un document visant à susciter « une discussion exhaustive » sur la protection de la vie privée dans les télécommunications, tels les nouveaux services téléphoniques d'affichage et de dépistage des numéros de téléphone d'appelants.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Du même souffle, elle a annoncé la tenue d'audiences et lancé un appel à tous les intéressés, plus particulièrement aux organismes bénévoles dont l'action repose sur l'anonymat comme, par exemple, le Centre de prévention du suicide ou Info-sida.

Les audiences débuteront le 8 janvier à Québec et le 15 janvier à Montréal. Elles déboucheront sur un avis qui sera remis vers la fin de mars à la ministre des Communications du Québec, a précisé le président de la régie, André Dufour.

Mme Liza Frulla-Hébert a elle-même sollicité cet avis. Elle désire connaître le pouls de la population et la position de la régie sur trois points cruciaux dans le contexte actuel : l'identification des atteintes possibles des télécommunications sur le droit à la vie privée, les correctifs juridiques ou réglementaires disponibles, ainsi que l'évaluation de ces mesures ; l'opportunité d'établir une politique globale de protection de la vie privée pour l'ensemble des services de télécommunication par opposition à une approche ponctuelle.

Selon André Dufour, les principales menaces à la vie privée attribuables au développement spectaculaire de la technologie des télécommunications se manifestent notamment dans la sollicitation téléphonique (le télémarketing), l'utilisation du télécopieur ou du bélinographe et l'ajout de divers services au téléphone.

La régie compte se pencher tout particulièrement sur ces derniers services, qui consistent en l'affichage du numéro d'où provient l'appel, la mémorisation permettant la reconstitution automatique du dernier numéro, le dépistage par l'enregistrement de l'origine des appels importuns et, enfin, la sélection grâce à laquelle l'abonné peut bloquer certains appels.

Les inconvénients risquent d'être nombreux pour les consommateurs. Vous appelez chez un concessionnaire automobile pour obtenir des renseignements ? Celui-ci peut fort bien conserver votre numéro de téléphone affiché sur son appareil et, ensuite, vous harceler pour vous vendre une voiture. Un simple appel à un organisme s'occupant d'environnement et voici vos coordonnées vendues à un magazine consacré à cette question.

Consciente des dangers de la nouvelle technologie quant à la protection de la vie privée, la Régie des télécommunications du Québec s'est prononcée le mois dernier pour que chaque citoyen puisse bloquer l'affichage de son numéro de téléphone quand il le désire. Elle a rendu cette décision (provisoire) lors d'une requête de Québec-Téléphone. Cette entreprise, de même que Télébec, relèvent de la régie québécoise, tandis que Bell est assujéti au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). De sorte que si la juridiction de la régie ne s'étend qu'à 10 % des abonnés du téléphone au Québec, elle couvre néanmoins

45 % du territoire du Québec : Portneuf, la Beauce, la Gaspésie, la région de Rouyn-Noranda, plus certaines poches autour de Bécancour et Saint-Hyacinthe.

FORFAITS SANTÉ

Si vous avez besoin de retrouver vos énergies, profitez du spécial d'hiver à l'échelle du mieux-être de Saint-Jean-Port-Joli.

JOURNÉE-DÉTENTE

85 \$/personne, balnéothérapie, massage, période de détente, pause-tisane et dîner

2 JOURS, 1 NUIT, santé-détente, 3 repas, 4 soins-santé, période de détente, pause-tisane

Spécial 139 \$/personne, occ. double
159 \$/personne, occ. simple

CERTIFICAT-CADEAU DISPONIBLE
Ouvert toute l'année

L'AUBERGE PHILIPPE-AUBERT INC.
À une heure de Québec
Dépliant et réservation: (418) 598-3311

Kyoto
La maison du steak spectaculaire!

SPÉCIAL DES FÊTES

REPAS COMPLET

Steak surlonge et poulet ou Crevettes et poulet ou Pétoncles et poulet	+	1 VERRE DE VIN ROUGE ou BLANC ou 1 boisson gazeuse
--	---	---

Repas complet incluant entrée de crevettes, soupe, salade, légumes, riz, thé. Service et taxe en sus.

16⁹⁵

seulement

560, Grande Allée Est
(en face du Concorde) 529-6141
Offre valide du 1er au 31 décembre 1990

Renaud en FÊTE

Ouvert le samedi pour un temps limité, de 10h à 16h

Vous préférez une atmosphère de détente? *Novitake* a créé la fine porcelaine "Arctic White" conçue pour résister au lave-vaisselle et au four micro-ondes.

ET RENAUD VOUS L'OFFRE AUX PRIX LES PLUS COMPÉTITIFS!

Prix de détail sugg.:		
Couvert	43\$	PRIX RENAUD 25\$
5 morceaux		

Pièces de service disponibles à bas prix. Ces prix s'appliquent sur la marchandise en inventaire seulement.

Renaud & cie

82, rue Saint-Paul
692-0144

Ouvert de 9h à 17h, du lundi au vendredi.
Samedi, de 10h à 16h

Le choix logique pour un Noël de rêve

LE DIMANCHE

- Ouverte de 10H00 à 17H00.
- Photo gratuite avec le Père Noël pour les tout-petits.
- Halte-garde gratuite.
- Différentes chorales et différents groupes musicaux interprètent des chants de Noël.
- La mascotte Logik distribue des sacs de magasinage pour les enfants.

Consultez notre programmation « Un Noël de rêve » disponible au bureau d'information.

Participez au concours « Un Noël de rêve » 10 000,00 \$ en cadeaux à gagner.

Stationnement gratuit au CHIUH, tous les samedis à condition que le coupon soit valide au bureau d'information au deuxième étage.

Ouverte jusqu'à 21H00 du lundi au samedi.

PLACE LAURIER

Bonimari, La Baie, Pascal, Sears, Toyville, Wise, Zellers et 350 magasins et restaurants.

PATRIMOINE FAMILIAL

Tout comme l'amour est inconcevable sans harmonie, le couple est impensable sans entente. Certes, les liens entre conjoints sont étroits. Mais chaque couple a son histoire, sa réalité, son harmonie. La Loi sur le patrimoine familial établit désormais un partage égal de la valeur de certains biens: maisons, véhicules, meubles, rentes et pensions. Elle vise à favoriser l'égalité économique entre époux.



VOUS AVEZ LE DROIT DE VIVRE EN PAIX

Elle appelle aussi à une réflexion entre conjoints quant à sa pertinence. Reflète-t-elle vraiment vos désirs, votre volonté, votre situation? Si vous vous êtes mariés avant le 1er juillet 1989, vous pouvez vous soustraire en tout ou en partie, aux dispositions de la loi qui ne vous conviennent pas en établissant une convention d'exclusion. Si vous le croyez souhaitable, vous avez jusqu'au 31 décembre 1990 pour voir votre notaire et ensemble établir la convention qui sera l'expression fidèle de vos volontés. Votre notaire est la seule personne pouvant établir une convention d'exclusion. C'est aussi la plus apte parce qu'elle est tenue par la loi à l'impartialité. Consultez votre notaire, c'est une occasion de plus de s'entendre.

Votre notaire



Chambre des notaires du Québec

SI UNE CONVENTION
D'EXCLUSION
VOUS CONVIENT,
VOUS AVEZ JUSQU'AU
31 DÉCEMBRE 1990
POUR L'ÉTABLIR.
APRÈS IL SERA
TROP TARD.



Cette bousculade a été provoquée une fois de plus, hier, par les magasins Honest Ed's de Toronto qui distribuaient 700 dindons gratuits. Sur notre photo, une dame âgée est bousculée à l'ouverture du magasin où en pleine tempête de neige des centaines de personnes ont fait la queue durant des périodes allant jusqu'à cinq heures.

Trois autres frères Christian Brothers cités à leur procès

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Les frères Harold Thorne, Alan Ralph et Edward English, des Christian Brothers, ont été cités à leur procès, hier, sous des accusations d'agression sexuelle contre des garçons de l'orphelinat Mount Cashel, au cours des années 70.

L'examen volontaire des frères Kevin Short et Edward French et de l'ancien frère Joseph Burke a été remise, par ailleurs, au 8 janvier.

Ces individus sont au nombre des huit membres ou ex-membres des Christian Brothers qui ont été accusés d'agression sexuelle, à la suite de la réouverture de l'enquête de police de 1975 sur Mount Cashel.

Les causes peuvent maintenant procéder, depuis que les inculpés ont renoncé à tenter de faire rejeter les accusations par la Cour su-

prême du Canada.

En septembre dernier, la Cour d'appel de Terre-Neuve a rejeté les arguments des inculpés, selon lesquels il s'était écoulé trop de temps avant que des accusations ne soient portées.

L'ex-frère Douglas Kenny, supérieur de l'orphelinat en 1975, est le seul des huit qui n'a pas encore subi son enquête préliminaire.

Stephen Rooney, un autre ancien religieux, a été le premier à comparaître devant un tribunal, le 15 avril dernier. Rooney n'était pas à Mount Cashel en 1975. Il

n'est arrivé que plus tard. **Mgr Penny**

Le ministre de la Justice Paul Dicks étudie la possibilité de porter des accusations d'entrave à la justice contre la police, des hauts fonctionnaires et autres personnes impliquées dans le scandale.

Une vingtaine de prêtres et de religieux ont été accusés d'agression sexuelle contre des garçons au cours des deux dernières années.

En juillet dernier, après qu'une enquête l'eut blâmé de n'avoir rien fait pour mettre fin aux agressions sexuelles, Mgr Alphonsus Penney a remis sa démission comme archevêque de Saint-Jean.

Un envoyé spécial du pape Jean-Paul II a examiné la situation, en octobre, mais rien de s'est produit depuis ce temps.

IL FAUT ÊTRE BON
POUR SE CLASSER PARMIS LES
DIX PREMIERS MAZDA.



**SERGE
BLAIS**

Automobiles M. Blais,
Québec

L'UN
DES DIX
MEILLEURS
TECHNICIENS
MAZDA AU
CANADA



Récemment, on invitait les techniciens Mazda des quatre coins du pays à participer au tout premier concours des Maîtres techniciens Mazda. Pour se qualifier, chaque concurrent devait passer un examen approfondi sur les connaissances générales. Parmi ceux qui se sont inscrits, Serge Blais de Automobiles

M. Blais, Québec, s'est classé parmi les dix premiers. De nous tous ici à Mazda Canada, nos félicitations Serge.

Serge Blais. Un de nos nombreux techniciens hautement compétents qui se sont donnés pour but de rendre agréable l'utilisation de votre Mazda pour des années à venir.

JE ME SENS BIEN!

MERCI À NOS AUDITEURS

CJRP 1060
RADIO AM

76 %
D'AUGMENTATION
DES HEURES-
ÉCOUTE

18 %
D'AUGMENTATION
DE L'AUDITOIRE

55 %
+ DE FIDÉLITÉ

UNE
PROGRESSION
CONSTANTE

CJRP LA RADIO DES



Source : BBM automne 90, région centrale

ÉDITORIAL

Sauter la barricade

Le Parti québécois veut neutraliser la question indienne. Pour éliminer l'hypothèque levée sur le mouvement nationaliste par les événements de cet été et aggravée par le rejet des autochtones de la Commission Bélanger-Campeau, il vient de tendre une main que quelques leaders se sont empressés de saisir.

Le Conseil national du PQ a reconnu, cette fin de semaine, le principe de l'autonomie des Amérindiens. « La constitution du Québec souverain reconnaîtra et définira les droits collectifs des nations autochtones », lit-on dans l'amendement au programme qui sera proposé au congrès de janvier prochain.

Soucieux de réparer les pots cassés, des chefs Hurons, Mohawks, Montagnais, Micmacs, Algonquins et Inuk ont participé au groupe de travail à la source de cette percée. Parlent-ils tous le même langage? Voient-ils tous le pouvoir blanc dans une perspective commune?

Les 1200 Abénakis et les 2200 Hurons qui ont tous oublié leur langue traditionnelle, diffèrent des 9500 Cris et des 3500 Attikameks qui l'utilisent encore à 95%. Les 14 300 Mohawks, où se retrouve le noyau dur des Warriors, ont pour les trois quarts succombé aux assauts de l'assimilation linguistique, alors que 70% des 10 200 Montagnais résistent toujours.

Les Québécois francophones assument toujours mal les effets des événements d'Oka et de Kahnawake. Un certain racisme latent est remonté à la surface. Le coup de main des Warriors, par contre, a semé le doute sur la capacité des Amérindiens à s'autogérer.

Le projet péquiste comporte des éléments fort intéressants, à partir du constat que la signature d'un nouveau contrat social implique un changement majeur de mentalité. Le changement premier doit venir de la direction même du parti.

En plein cœur de l'été, M. Parizeau tenait une position dure contre les Mohawks, sans trop songer au risque de pertes de vie qui découlait de l'assaut militaire qu'il appelait de tout son cœur.

Puis, il approuvait le rejet d'une présence amérindienne au sein de la Commission Bélanger-Campeau. Les politiciens québécois se sentaient peu portés alors au dialogue. Il serait bien temps de consulter plus tard.

Le « plus tard » est arrivé plus vite que prévu, nécessité politique aidant. Aujourd'hui, le PQ invite les Premières nations à participer à la préparation et à la ratification de la constitution du Québec souverain. Est-ce l'euphorie provoquée par les sondages qui rend les péquistes aussi ouverts?

Il serait bien naïf de croire que la bonne volonté manifestée par un comité formé de péquistes sympathiques à la cause amérindienne et d'Amérindiens prêts au dialogue effacera trois siècles d'histoire. Les forces assimilatrices et les groupes radicaux parsèmeront d'embûches la voie de la concertation.

Soyons réalistes : qui peut croire que le PQ soumettra la constitution au veto des Amérindiens, ce que veut dire pourtant la petite phrase sur la ratification? Car au-delà des gestes de bonne volonté, il reste que Blancs et Autochtones logent à des lieux les uns des autres quand vient l'heure de rechercher une définition de la notion de gouvernement responsable.

Le PQ s'engage à signer des « ententes évolutives », un vague concept qui témoigne que le dossier en est à ses premiers pas. Tout comme est vague encore l'idée d'une déclaration des droits des peuples proposée la semaine dernière par les Montagnais de Malotienam devant la Commission Bélanger-Campeau.

Mais il ne faut pas rejeter ces avancées du revers de la main. Les partis et les personnages publics qui se compromettent positivement dans ce dossier pourront difficilement dans les mois et les années qui viennent revenir à la stratégie de l'affrontement ou de la négligence, toutes deux porteuses d'injustices.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Editeur adjoint et rédacteur en chef et directeur de l'édition:

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:

DENIS ANGERS

BUSH À BOUCHE



Centraide: un carrefour et une passerelle

par

Laurent LAPLANTE
collaboration
spéciale

Malgré une récession dont on a tant parlé qu'elle a fini par se manifester docilement, la dernière levée de fonds de Centraide a donné de respectables résultats. Des résultats qui sont d'ailleurs meilleurs dans les secteurs public et parapublic, comme si ceux et celles qui bénéficient d'une plus grande sécurité d'emploi avaient voulu, librement, montrer leur solidarité avec les plus démunis.

Pour apprécier pleinement Centraide, il faut cependant dépasser le stade des rapports annuels et des thermomètres plus ou moins débordants. Il n'y a d'ailleurs pas grand risque à resserrer l'examen : Centraide assume de mieux en mieux, dans notre région du moins, ce que j'appellerai ses rôles de carrefour et de passerelle.

Le carrefour c'est l'endroit où convergent, se rencontrent, se déversent les routes qui irriguent le pays entier. Le carrefour, c'est aussi le point

d'où tous repartent après avoir effectué leurs échanges humains ou commerciaux. Constituer ce lieu d'échange et de renouvellement, voilà ce qu'on attend de Centraide. Si Centraide refusait ce rôle, elle ne serait plus qu'une banale boîte aux lettres.

On voit l'enjeu. Si Centraide se borne à recevoir les dons et à les redistribuer aux organismes, il se peut que certains besoins pourtant criants ne reçoivent jamais de réponse. À tel moment, ce sont les jeunes qui sont oubliés, à d'autres époques, les personnes âgées... Seul un organisme situé au carrefour et capable d'observer l'ensemble de la société peut, tout en redistribuant les fonds recueillis, remarquer les zones oubliées, susciter la réflexion sociale sur les groupes si dépourvus et silencieux qu'ils n'attirent même plus l'attention.

Centraide peut et doit remplir ce rôle. Pour cela, il faut lui laisser une intelligente marge de manoeuvre. Bien sûr, il faut lui signaler ce qui nous paraît particulièrement scandaleux dans les ratés du système social, mais il faut ensuite la laisser libre, puisqu'elle observe à partir d'un meilleur belvédère, de satisfaire les besoins selon une vision plus globale et une luci-

dité mieux nourrie. Attention, par conséquent, aux dons trop « spécialisés ».

Le rôle de « passerelle » n'est pas moins important. Qui-conque s'intéresse le moins aujourd'hui aux dossiers de la santé, des services sociaux et de la formation constante, en effet, que très peu de rencontres mettent face à face le bénévolat et les réseaux publics, les organismes communautaires et les services financés par l'État.

Les conséquences d'un tel cloisonnement sautent aux yeux. Les chevauchements se produisent avec une déplorable régularité. Alors que tous manquent de ressources, une stérile concurrence surgit ici et là entre les bénévoles, qui ont identifié un besoin et le satisfont de leur mieux depuis des années, et le service gouvernemental qui prend tout à coup conscience du même besoin et prétend y répondre selon des critères qui lui sont propres.

Pire encore, la planification gouvernementale, mieux renseignée que n'importe quel groupe de bénévoles, en arrive souvent, avec la meilleure volonté du monde, à spécialiser bien malgré eux les organismes bénévoles et à les consacrer pour des missions parfois différentes de celles que l'initiative locale et bénévole

avait choisies.

Partout, on réclame donc le dialogue. Partout, on souhaite que les pouvoirs publics respectent davantage les organismes communautaires et ne les accablent pas de responsabilités pour lesquelles les bénévoles n'ont ni goût ni ressource. Partout, on souhaite que les initiatives bénévoles s'harmonisent les unes avec les autres, de manière à mieux satisfaire la gamme complète des besoins.

Face à ce manque de communication flagrant, Centraide ne pouvait demeurer passive. Elle a entrepris, précisément parce qu'elle est faite à la fois de bénévolat et de planification de jeter des passerelles entre les réseaux publics et les organismes communautaires. À titre d'exemple, Centraide tenait jeudi dernier un colloque sur « la violence au sein de la famille ». Pour une des rares fois, bénévoles et personnels des réseaux publics pouvaient s'informer mutuellement, apprendre à se connaître, se répartir harmonieusement mandats et responsabilités.

Carrefour et passerelle, deux rôles dans lesquels Centraide est strictement irremplaçable. Deux rôles dont elle se charge de mieux en mieux.

Votre Opinion

Ai-je été dupe ?

(A la génération environnementaliste)

Après une carrière activée par le stress, comme plusieurs d'entre vous, l'attaque cardiaque m'imposa la révision de mes priorités.

À 65 ans, j'avais le choix entre ces médicaments assortis, des balades au centre commercial, ou me cramponner à la vie par l'entremise de l'activité physique.

J'optais donc pour cette publicité sur le « village » du Lac-Beauport. L'image parfaite des espaces verts, de la récréologie, du plein air pour tous. Petit à petit, ma condition s'améliorait parallèlement à mes skis qui parcouraient ces merveilleux sentiers du centre de ski L'Éperon.

De plus, cette nature indescriptible, s'étalant sur 250 km de pistes, se trouvait à la portée de la main.

Depuis 12 ans déjà, je suis un véritable « ambassadeur » de l'hiver au Lac-Beauport.

Sans toucher le moindre cachet, je suis le meilleur agent publicitaire de son calme, de sa simplicité, de sa neige abondante, de ses pistes balisées avec respect de l'environnement, du poêle à bois en plein air, des nombreux

skieurs de fond devenus de bons copains, bref, de ce mode de vie et de cette santé que l'on retrouve à mon centre de ski préféré.

Dites-moi, jeunes dirigeants municipaux, ai-je été à ce point un vieux sot? Croire si intensément à votre produit curatif, le vendre à tous et chacun pour apprendre aujourd'hui, que l'Éperon risque de mourir avant moi...

Isidore G. Rivest
septuagénaire, Charlesbourg

L'immigration...

L'immigration est un instrument de peuplement. Au cours des 5 prochaines années, le Canada ouvrira ses portes à 250 000 personnes. Pour plusieurs Canadiens c'est une question humanitaire que ce geste. Pour d'autres, la venue d'étrangers va aider l'économie du pays.

Mais on parle pas ou peu de cette importante poussée d'immigration comme manoeuvre électorale : peut-être veut-on la passer sous silence.

Le fort pourcentage d'immigrants s'ajoutant au nombre important de Néo-Québécois dans plusieurs comtés pourrait diluer le message (la réponse) du peuple à son gouvernement lors d'élection ou de référendum.

Nous vivons au Québec un temps de choix. Comment ne pas penser à ce beau geste fédéral comme une tactique, un cheval de Troie.

Souvenons-nous qu'après la conquête anglaise de 1763, il y eut une poussée de l'immigration anglaise, de 1825 à 1838, pour assimiler le peuple du Bas-Canada c'est-à-dire le Québec d'aujourd'hui.

Au point de vue population, en 1791 il y avait un Anglais pour 15 Français ; en 1831 le rapport était devenu un Anglais pour 5 Français.

L'immigration : oui!

C'est à nous, Québécois de décider pourquoi et comment on veut intégrer les immigrants. Si on ne le fait pas, les autres continueront d'exercer la politique de l'immigration à leur façon et selon leur besoin.

Serge-André Gauthier
Cap-Rouge

Anguille sous roche

Depuis près de 10 ans, j'avais le plaisir de faire du ski de fond au centre de ski L'Éperon de votre municipalité, dans des sentiers conçus avec professionnalisme, sécuritaires et pour personnes de tout âge.

Mais je me suis laissé dire que, malheureusement, l'Éperon serait en voie de disparition et que la municipalité, après plus d'un an de démarches avec le promoteur, ne pouvait lui accorder l'autorisation d'opérer, même sur ses propres terres.

Se pourrait-il qu'il existe un conflit entre le promoteur actuel et le conseil?

Se pourrait-il qu'il existe un autre promoteur qui attend en faveur de cette nature?

Qu'est-ce que l'on reproche au promoteur actuel?

Si vous désirez réellement du ski de fond, il serait peut-être temps d'y voir, vu l'arrivée de la neige.

Si comme le conseil le prétend, il a à cœur le développement récréo-touristique, il a une occasion en or de le démontrer, en accordant aussi vite que possible ce permis d'opérer au centre de ski L'Éperon, du Lac-Beauport.

Un qui a hâte de mettre ses skis de fond à l'Éperon.

Denis Boucher
Charlesbourg

Quelle injustice !

Ces quelques phrases sont pour attirer votre attention sur l'assurance-chômage payée aux

65 ans et plus qui prennent leur retraite. On leur paie 2 semaines et c'est tout alors que sous le gouvernement libéral, on leur payait plus de 40 semaines.

Il y a environ 2 ans, la cour d'appel fédérale rendait le verdict ou jugement que le gouvernement fédéral en toute justice devait payer une quarantaine de semaines aux 65 ans et plus qui prenaient leur retraite.

Au lieu de se rendre à ce jugement (de Salomon en somme) le fédéral refilait le verdict à la Cour suprême et depuis ce temps on est sans nouvelle!

Il s'agit là à mon humble avis d'une question de justice à l'endroit de ces personnes qui ont travaillé près de 40 ans et qui à leur mise à la retraite doivent se contenter de 2 semaines de prestation.

Quelle injustice face à leurs devanciers (sous le régime libéral) qui avaient droit à quelque 40 semaines de prestations d'assurance-chômage.

Le problème est de savoir : est-ce que la Cour suprême va annuler un jugement qui a été rendu par la cour d'appel fédérale en faveur des retraités de 65 ans et plus? Les savants juges... de la cour suprême vont se baser

sur quels critères?

Camille Fleury
Beauport

L'avenir le dira

(Lettre à Lise Lachance, LE SOLEIL)

J'aimerais revenir sur les propos de la délégation des Canadiennes françaises tels que rapportés dans votre article « Les femmes francophones hors Québec ne craignent pas la séparation », LE SOLEIL, mardi le 27 novembre 1990.

Nous voulons surtout réagir à l'affirmation concernant les statistiques alarmantes sur l'assimilation chez les francophones hors Québec.

Nous aimerions souligner que nous connaissons ces chiffres et nous ne les contredisons pas.

Nous voulons seulement témoigner de la vitalité des communautés francophones hors Québec, du fait qu'elles se donnent des institutions qui déjà permettent une augmentation de notre qualité de vie en français.

C'est bien sûr à plus long terme que nous verrons un changement au niveau des statistiques. Diane Vachon, directrice générale, Fédération canadienne des femmes canadiennes françaises (FNFCF)

LES IDÉES DU JOUR

Le droit à l'autodétermination politique pour tous

par le Conseil de bande de Sept-Îles-Maliotenam

Extraits du mémoire présenté par le Conseil de bande de Sept-Îles-Maliotenam (Innu TakuaiKAN Ushat mak Mani-Utenam) devant la Commission sur l'avenir constitutionnel et politique du Québec à Sept-Îles, le 28 novembre 1990.

Supposons que l'on ait aboli la Loi sur les Indiens, éliminé les réserves amérindiennes, restitué aux peuples autochtones les droits fondamentaux dont nous avons été dépouillés et que nous ayons accédé réellement à notre souveraineté jusqu'ici soumis à une domination coloniale, qu'est-ce qui nous assure, à la lumière des mouvements de décolonisation qui ont lieu dans le monde, que l'exercice effectif du droit à l'autodétermination politique ne sera pas menacé par des ingérences extérieures?

Que cette ingérence vienne de l'État lui-même, des pouvoirs économiques privés ou bien de la conjonction de ces deux pouvoirs, cela contrecarre le libre choix de notre statut politique.

Des ententes

Nous pensons que le peuple Innu ne pourra pleinement exercer son droit à l'autodétermination, sans qu'au préalable, des ententes soient conclues avec le peuple québécois et le peuple canadien afin de préciser le contenu de normes relatives à l'ingérence.

Si nous insistons sur cette notion d'ingérence, c'est que notre histoire est marquée non seulement par la violation de nos droits fondamentaux par une domination «étrangère» mais aussi par la transgression de nos droits de peuple par l'État canadien qui prétend s'identifier avec nous.

Il va donc de soi que le recours

à des instances internationales s'avère nécessaire pour faire valoir pleinement nos droits dans le cas de griefs ou lors de la détermination des normes relatives à l'ingérence.

Selon le droit international classique, l'État est le seul représentant qualifié du peuple ou des peuples dont il se compose. Nous avons été à même d'observer l'État canadien se donner à lui-même l'image illusoire d'un défenseur des peuples autochtones alors que dans ses relations avec les composantes de son organisation interne, il exprime la volonté de puissance de la société dominante. En sera-t-il ainsi de l'État québécois si l'option de la souveraineté était retenue?

Qu'est-ce qui nous dit que l'effectivité de l'État québécois ne se réduira pas au peuple québécois qui le soutient, au détriment des peuples autochtones?

Comment dépasser le formalisme auquel obéissent les institutions internationales et faire en sorte, dans le cas de violations des droits fondamentaux des peuples autochtones subjugués par une domination québécoise et canadienne, que ces violations, disons-nous, soient juridiquement constatées?

Réalité étatique

En fait, nous nous interrogeons sur le «type de drapeau» que l'État canadien, voire le Québec, entend porter dans l'ordre juridique international. Pour nous, l'État ne devrait avoir de réalité que par les peuples dont il exprime les besoins et les droits. C'est là une condition essentielle à



Les Montagnais fêtent le Mukusham

l'existence du droit à l'autodétermination des peuples.

Nous ne saurions nous satisfaire de cette identification formelle, entérinée par le droit international, où l'État canadien, voire l'État québécois un jour, est le représentant des peuples autochtones. Il nous faut des garanties qui reconnaissent les peuples autochtones comme entité collective et favorisent le respect effectif des droits de la personne et des libertés fondamentales à nos membres.

Nous, peuple Innu, nous nous sommes adressés auprès d'instances internationales telles l'Organisation des Nations unies, le

bilité de l'État et les atteintes portées à nos droits fondamentaux.

Écart à abolir

Notre réalité de peuple opprimé nous oblige à ne plus accepter l'écart considérable entre les affirmations des gouvernements qui se déclarent tous respectueux des droits de la personne d'une part et, d'autre part, les prestations réelles qu'ils nous réservent.

Nous avons demandé aux Commissions des droits de la personne du Québec, de Terre-Neuve et du Canada d'examiner les engagements que le Canada et le Québec ont pris au nom d'un idéal de justice, de paix et d'égalité. Nous le demandons maintenant au peuple canadien et au peuple québécois.

Pour le peuple Innu, il est clair que les violations des droits individuels ne sont pas des accidents, ni des erreurs occasionnelles, mais qu'elles trouvent leur explication dans une négation plus profonde; à savoir, celle du droit collectif de notre peuple à choisir un régime démocratique représentant l'ensemble de nos membres. L'exercice d'un tel droit nous a toujours été refusé!

Parler des droits du peuple Innu, c'est donner aux droits fondamentaux un caractère collectif. Si nous insistons sur ce point, c'est qu'avant d'appartenir à chaque personne -- comme s'il s'agissait de prérogatives individuelles! -- l'application des droits de la personne impliquent le fonctionnement d'une société étatique ordonnée conformément au droit.

Or, qu'est-ce qui nous garantit que, quelle que soit la structure de l'État qui sera retenue -- unitaire, décentralisée ou fédérale -- le droit étatique respectera les droits des peuples minoritaires?

Droits collectifs

Pour le peuple Innu, les droits

de la personne et les libertés fondamentales doivent d'abord passer par un exercice collectif: le droit d'appartenir à un peuple et d'adopter nos règles de conduites communes, librement choisies.

Nous voulons constituer une collectivité politique dans le respect des droits des autres peuples. L'histoire du Canada n'est-elle pas l'histoire de nations qui, bien qu'elles nous étaient étrangères, ont érigé leur avenir et leur prospérité au détriment des nations autochtones? En sera-t-il ainsi dans un Québec indépendant?

Il a toujours été clair pour notre peuple que nous ne pourrions jamais nous déterminer si nous n'acquiesçons pas en même temps pour tous nos membres la garantie que les droits individuels de ceux-ci seront respectés. Et à plus forte raison pour nos membres vivant au Labrador ou Terre-Neuve à éliminer toute référence à la réalité des Innu: il n'y a pas d'Amérindiens qui vivent dans cette province!

À reconnaître

En conséquence, les peuples québécois et canadiens ainsi que les peuples autochtones doivent reconnaître mutuellement, et dans un esprit d'égalité, que:

-- Tout peuple a le droit imprescriptible et inaliénable à l'autodétermination. Il détermine son statut politique en toute liberté sans aucune ingérence étrangère ou extérieure.

-- Tout peuple a le droit de s'affranchir de toute domination coloniale ou étrangère directe ou indirecte et de tous les régimes racistes.

-- Tout peuple a droit à un régime démocratique représentant l'ensemble des citoyens, sans distinction de race, de sexe, de croyance ou de couleur et capable d'assurer le respect effectif des droits de la personne et des libertés fondamentales pour tous.

SHEAFFER.

CONNAISSEUR

Redécouvrez la plume-fontaine.

L'élégance des années 1900 recrée à l'intention d'une nouvelle génération au goût raffiné.

La plume-fontaine Connaisseur se distingue tout d'abord par sa plume classique. En or massif 18 carats, cette plume est la plus souple et la plus sensible jamais conçue.

Présentée dans un chic écrin, cette plume-fontaine a un fini d'un noir intense, rehaussé d'accents plaqués or 23 carats. Un stylo-bille assorti à mécanisme tournant complète l'ensemble.

Le Spécialiste du Stylo

Papeteries: Centre-ville, Québec
Place Fleur de Lys, Québec
Place Laurier, Sainte-Foy
Boutique: Place Laurier, Sainte-Foy

LE CENTRE PÉDAGOGIQUE INC.

2299, Versant Nord, Sainte-Foy, Québec G1N 4G2 - Tél.: 688-1943

LES SPÉCIALISTES DU JEU ÉDUCATIF VOUS SOUHAITENT LA BIENVENUE

RÉCLAME DU TEMPS DES FÊTES

20% DE RABAIS SUR TOUS LES JEUX ET DÉCORATIONS DES FÊTES EN MAGASIN

DES MILLIERS DE JEUX EN INVENTAIRE

Choix de marionnettes, casse-tête en bois et autres jeux de construction, jeux démontables pour tous les âges.

AUSSI BEAU CHOIX DE CRÊCHES - PERSONNAGES DE CRÊCHE - CENTRES DE TABLE - COURONNES DE NOËL - GUIRLANDES, ETC.

RABAIS IMPORTANTS SUR PLUSIEURS ARTICLES POUR LA MAISON, LE BUREAU, L'ÉCOLE...

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, 9 h à 21 h; samedi, 9 h à 17 h.

Cartes MasterCard et Visa acceptées

Toyota propose sa formule pour un budget équilibré.

Comme tout le monde, vous souhaitez diminuer vos dépenses. Une solution s'impose tout de suite: la nouvelle Toyota Tercel. Pourquoi? Élémentaire... Comme son prix de base à seulement 9 248 \$*. Comme sa consommation de carburant: une des meilleures de sa catégorie. Comme sa toute nouvelle ligne qui lui donne tant de style et la rend si agréable à conduire.

Toyota Tercel. Une belle nouvelle. Et une bonne nouvelle pour équilibrer votre budget. La promesse du mieux-faire se trouve aujourd'hui chez votre concessionnaire Toyota.

L/100 km		m/g	
ville	autoroute	ville	autoroute
7,4	5,9	38	48

À partir de **9 248 \$***

TOYOTA
La promesse du mieux-faire

Selon les méthodes de Transports Canada pour le véhicule mentionné équipé d'un moteur 1.5 litres et d'une transmission M4. Consulter le Guide de consommation de carburant de 1991 de Transports Canada. *913X-F pour le modèle Tercel S. Le concessionnaire peut vendre à un prix plus bas.

NOËL CHEZ TANGUAY...

AMEUBLEMENTS

C'EST LA FÉERIE!

TANGUAY



**PAYABLE
LE 12 AVRIL
1991**

aucun comptant, aucun intérêt*
sur toute la marchandise



el ran

FAUTEUIL

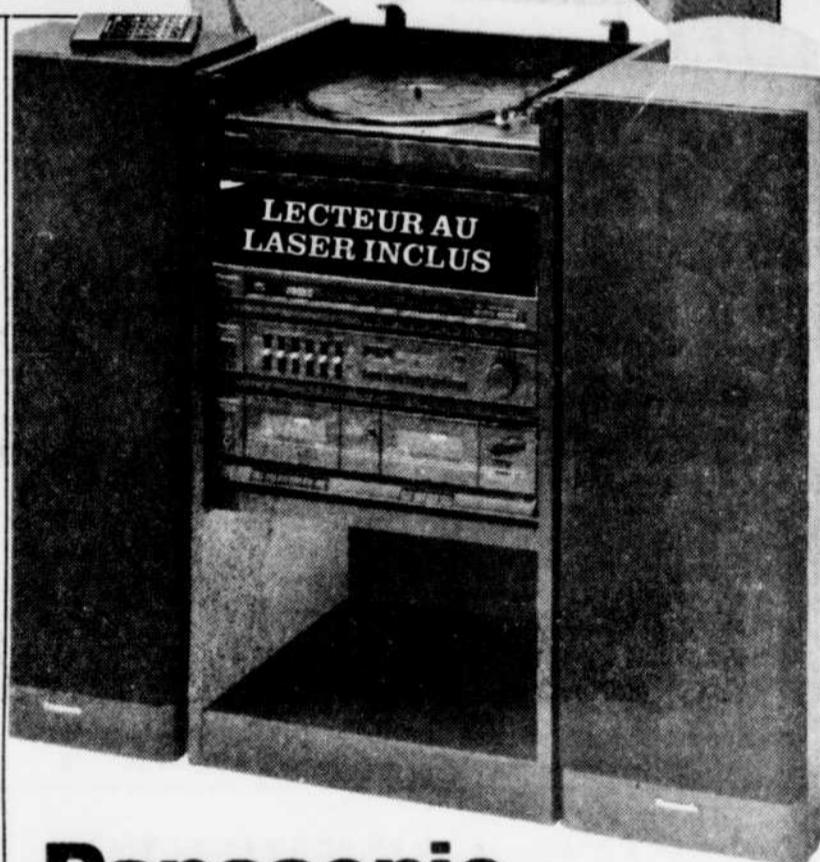
549\$

CAUSEUSE

849\$

SOFA

999\$



Panasonic
CHAÎNE STÉRÉOPHONIQUE
(SCR500)

Puissance totale de 100 watts
Télécommande
Radio AM / FM 24 mémoires
Double cassette / tourne-disque
Enceintes acoustiques (2)
Correcteur graphique 5 bandes
Lecteur au laser
(16 mémoires)

899⁹⁵

Cabinet inclus

GARANTIE
12 mois, 100% pièces
et main-d'œuvre.
Service à domicile



**RÉCEPTEUR MONITEUR
28 PO STÉRÉO HITACHI**
(TE8706)

500 lignes de résolution
Prises entrée-sortie / audio-vidéo
Câblocompatible à 137 canaux
Télécommande
Affichage à l'écran
Haut-parleurs frontaux

999⁹⁵

Base en sus

GARANTIE
3 ans, 100% pièces et
main-d'œuvre



TRÈS
SILENCIEUX

LAVE-VAISSELLE

ASKO

MODELE 1402

Action de lavage supérieur
Très silencieux
Très basse consommation d'eau
2 moteurs

Meilleure garantie de lave-vaisselle sur le marché:

2 ans - 100% pièces et
main-d'œuvre
10 ans - cuve stainless
5 ans - panier, contrôle de
minuterie, moteur, pompe
et système de lavage
Disponible: blanc et noir

1099\$

* Sous réserve de
l'approbation du service du
crédit, ne payez que la taxe
de vente.

** Information en magasin.
Cartes de crédit acceptées.

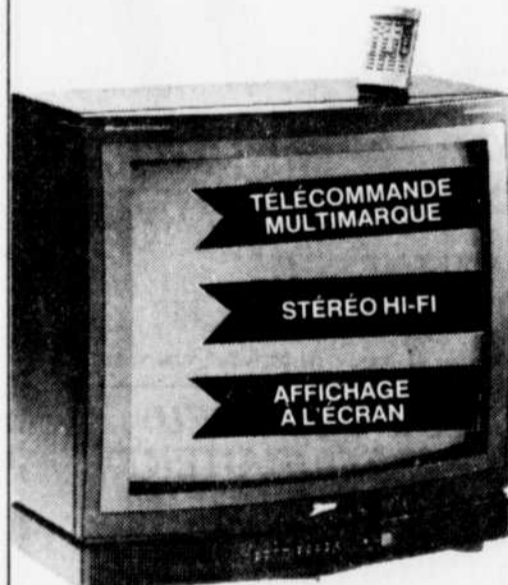
**MAGNÉTOSCOPE VHS
STÉRÉO, 6 TÊTES HI-FI**



4 têtes vidéo, 2 têtes audio
Affichage à l'écran,
télécommande
Ralent à 5 vitesses,
câblocompatible à 176 canaux
Minuterie 14 jours / 8
semaines

599⁹⁵

GARANTIE
1 an, 100% pièces et
main-d'œuvre.
Service à domicile



**RÉCEPTEUR
MONITEUR
STÉRÉO 29 PO**

Affichage à l'écran
Câblocompatible à 178
canaux
Multiaudio (MTS)
Stéréo et prise
audio-vidéo

899⁹⁵

(SG 5759S)

GARANTIE
36 mois, 100% pièces et
main-d'œuvre.
Service à domicile

**HORAIRE DE DÉCEMBRE
DES MAGASINS TANGUAY**

Dimanche 10h à 17h
Lundi au vendredi 9h à 21h
Samedi 9h à 17h
Mercredi 26 déc. 13h à 21h

Fermé: 25, 30 décembre, 1er et 2 janvier
Trois-Rivières: Dimanche fermé

Une exclusivité TANGUAY
18 techniciens
en électronique

**Installation et service
à domicile
GRATUITS

Nettoyage des têtes
de magnéscope en atelier
GRATUIT la première année

Tous nos conseillers
sont des experts
en électronique

LÉVIS: 833-4511
PLACE TANGUAY

BEAUPORT: 667-8282
535, BOUL. SAINTE-ANNE

LES SAULES: 871-4411
CARREFOUR LES SAULES
5150, BOUL. L'ORMIERE

TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111
2200, DES RÉCOLLETS

LIVRAISON
ET SERVICE: 872-2242